

BR BORDEAUX
ANGOULÊME
2025

exercice de
prospective
stratégique

Document réalisé par l'a-urba
Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine
Hangar G2 Bassin à flot n° 1 - quai Armand Lalande
BP 71 F-33041 Bordeaux Cedex
Tél 33 (0)5 56 99 86 33
www.aurba.org



Éditorial

En février 2014, nous décidions, d'un commun accord, d'associer nos deux villes en vue d'établir un véritable dialogue territorial, intéressant le développement de bassins d'emplois voisins et appelés à « jouer », dans un esprit volontariste, la carte de la complémentarité.

Au-delà des premières orientations définies, nos territoires ont souhaité, au cours de l'année 2015, poursuivre ce travail d'échanges, au travers d'un exercice de prospective inédit, visant à imaginer le dessein d'un partenariat durable et concret.

Il s'est agi, avec le concours technique de l'agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine, de conduire une démarche participative reposant sur trois objectifs :

- cerner les enjeux, au sein d'une géopolitique régionale en mutation, d'un système métropolitain « élargi », en rapport avec les ressources et les spécificités des deux entités territoriales ;
- « penser » les relations entre la métropole bordelaise et un ensemble de villes moyennes appartenant à ce même espace métropolitain et en priorité Angoulême et son agglomération, premier bassin industriel, situé en proximité ;
- élaborer les voies possibles d'une interconnexion organisée entre nos deux aires urbaines, ayant vocation à se renforcer, dès la mise en service, en 2017, de la « Ligne à Grande Vitesse » Paris-Bordeaux.

A ce jour, quatre axes de coopération ont été prioritairement retenus : que ce soit en matière culturelle ou encore par le biais des écosystèmes touristiques, du cluster e-santé et par la constitution d'un « réseau » de Pôles d'Echanges Multimodaux et de « lieux d'affaires ».

Objet d'un protocole de coopération, approuvé, conjointement, par les conseils municipaux de Bordeaux et d'Angoulême, en juillet 2016, ces thématiques se déclineront dans le cadre d'un plan d'actions sur la période 2016-2020.

Cette nouvelle dynamique permettra alors de mobiliser, autant que de besoin, les « forces vives », tant bordelaises qu'angoumoises, ainsi que l'ensemble des partenaires institutionnels compétents, notamment Bordeaux Métropole et la communauté d'agglomération du Grand Angoulême.

Aussi, que tous les participants à cette démarche exploratoire, élus municipaux, conseillers communautaires et départementaux, acteurs économiques et culturels, chambres consulaires, syndicalistes, professionnels de la santé, universitaires, représentants d'associations ou d'organismes parapublics, soient très vivement remerciés pour leur forte implication à ce stade de notre réflexion collective.

D'autres pistes, répondant à de réels impératifs de développement mériteront, en effet, d'être approfondies dans un très proche avenir : des collaborations potentielles qu'il conviendra de conforter, dans le domaine de l'image, de la bande dessinée et du numérique mais aussi de la logistique, des industries de la transition énergétique et des relations entre nos universités et nos pôles de recherche.

Dans l'attente, nous vous invitons à découvrir toutes les facettes de la présente publication abordant, tour à tour, différentes problématiques de prospective essentielles : de l'identification de nos pôles d'excellence aux scénarios d'une « métropolisation » en marche, en passant par les innovations technologiques et les défis sociétaux qui nous attendent...

Autant d'éléments visant à nourrir le débat et à enrichir la construction d'un modèle local de coopération, porteur d'espoir et de trajectoires partagées.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Alain Juppé
Président de Bordeaux Métropole
Maire de Bordeaux
ancien Premier ministre

Xavier Bonnefont
Maire d'Angoulême
Conseiller régional

Sommaire

Éditorial	3
Un premier pont entre Angoulême et Bordeaux	4
Une démarche prospective et participative : éléments de méthode	
Pourquoi coopérer ?	6
Des opportunités à saisir à un moment clé pour les territoires	
Quelle société dans l'avenir ?	10
Anticiper le monde de demain pour mieux accompagner les habitants	
Quels modèles de relations entre les territoires dans le futur ?	14
Comment imaginer la géographie de demain pour organiser les territoires d'aujourd'hui	
Angoulême et Bordeaux entre métropolisation et Nouvelle-Aquitaine	18
Une géographie locale qui dessine les relations actuelles entre les deux cités	
Ressources et potentiels de chaque territoire à mobiliser	22
Quand histoire et initiatives locales ouvrent des perspectives d'échanges	
Quatre propositions d'orientations de coopération	30
Des axes de travail issus des premiers débats prospectifs	
Méthodes et résultats visés	39
Des dispositifs variés pour intensifier les échanges	
Conclusion	43
Mettre en œuvre la politique de « voisinage » : poursuivre le travail engagé	

Une démarche prospective et participative : éléments de méthode

En 2015, le contexte territorial français, notamment celui du sud-ouest, est bousculé : métropolisation en marche, arrivée prochaine de la grande vitesse depuis Paris, nouvelle géopolitique régionale. Les relations entre Bordeaux, la métropole régionale de dimension européenne, et les collectivités de proximité sont réinterrogées. Angoulême, premier bassin industriel voisin, est en première ligne pour investir ces nouveaux enjeux territoriaux. À la demande des maires d'Angoulême et de Bordeaux, une démarche prospective visant à construire un partenariat durable entre les deux territoires a été conduite durant le deuxième semestre 2015. La méthode choisie est celle de la prospective territoriale « au service d'une stratégie », c'est-à-dire aller de la volonté née de ce rapprochement aux actions à mettre en œuvre pour le traduire dans les faits. Comme le rappelle le maire d'Angoulême : « Ce travail exploratoire est destiné à être notre squelette de coopération pour les 10 ans à venir. »

3/ connaître et identifier les forces en présence pour mieux cibler les actions à mettre en œuvre.



Concrètement, cette aventure s'est traduite d'abord par la constitution d'un groupe de travail exploratoire de personnes qualifiées. Celles qui ont répondu à l'appel sont des élus locaux (villes, agglomération et métropole, département), des responsables et représentants d'entreprises, des universitaires, des opérateurs culturels, des acteurs du monde de la santé, du développement local, de l'aménagement, des techniciens des collectivités territoriales... Elles ont été mobilisées au sein de groupes thématiques qui ont entendu divers témoignages d'acteurs de terrain et d'experts et qui ont débattu afin d'aider à la construction des scénarios : sur le développement économique (animé par André Delpont d'Euratlantique et Bernard Kuhnast de la société CEPAP à Angoulême, représentant de l'Union Patronale de Charente), l'enseignement supérieur, la recherche et la santé (animé par Marie-Laure Dufau de Bordeaux Gironde Investissement et Gilbert Pierre-Justin, conseiller municipal à la Ville d'Angoulême) ; la culture et la communication (animé par Nicolas de Laitre de Cap Sciences et Thierry Courtois, directeur Arts et Culture à la Ville d'Angoulême). L'urba (l'agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine) a été chargée d'organiser l'ensemble et d'en rendre compte au collectif.

Il fallait que les axes de travail, choisis parmi beaucoup d'autres possibles, soient particulièrement porteurs d'avenir. Ils répondent à des enjeux partagés par les deux territoires, participent à leur valorisation conjointe, mobilisent des ressources et des talents spécifiques. Ils sont riches d'effets d'entraînement sur l'ambiance collaborative entre Bordeaux et Angoulême. Les grands thèmes prioritaires identifiés touchent à la communication institutionnelle, à l'économie (l'accueil des entreprises), au tourisme (les villes comme portes

d'entrée de routes touristiques historiques et vinicoles), à l'enseignement supérieur, à la culture, à la santé et au développement des outils numériques.

Le présent document rend compte de cette démarche et de ses résultats. Il rappelle d'abord pourquoi le moment est particulièrement propice au développement des partenariats. Il décrit les éléments généraux de prospective qui auront des conséquences sur les deux territoires. Il peint ensuite un état des lieux des relations actuelles entre Bordeaux et Angoulême et il expose les particularités de chacune. Puis il rapporte les propositions d'orientations issues de ce travail collectif et partagé. Enfin, il évoque les conditions nécessaires à la réussite du partenariat à venir et les modalités de mise en œuvre de la nouvelle politique de « voisinage » à construire.



« Explorer ce qui peut advenir, les futurs possibles... pour dégager ce qui peut être fait, les politiques et les stratégies. »

(B. de Jouvenel, Futuribles)

« Anticiper les changements de long terme, pour mieux agir, ensemble, dès aujourd'hui. »

(M. Godet, Cnam)

Les groupes de travail thématiques : à chaque fois un binôme d'animateurs de chaque territoire ; 5 rencontres à Angoulême, 7 à Bordeaux ; près de 100 participants au total ; de 20 à 30 personnes inscrites dans chaque session ; des séances de travail entre 10 et 20 personnes ; 3 sessions de 3 réunions thématiques, 3 plénières ; 60 % des participants sont angoumoisins.

Pourquoi coopérer ?

Des opportunités à saisir à un moment clé pour les territoires

« C'est la géographie qui dicte : Angoulême est au centre de la grande région et c'est la préfecture la plus proche de la métropole bordelaise. »

(Daniel Braud, président de la CCI Poitou-Charentes)

De même que la Garonne avait fait oublier que Bordeaux avait une rive droite, la frontière régionale avait quelque peu occulté l'évidence géographique et historique : la proximité entre la Gironde et les Charentes. Si les deux cités se connaissent encore peu, les relations de voisinage existent déjà. Il reste à les valoriser, à les renforcer et à en impulser de nouvelles.

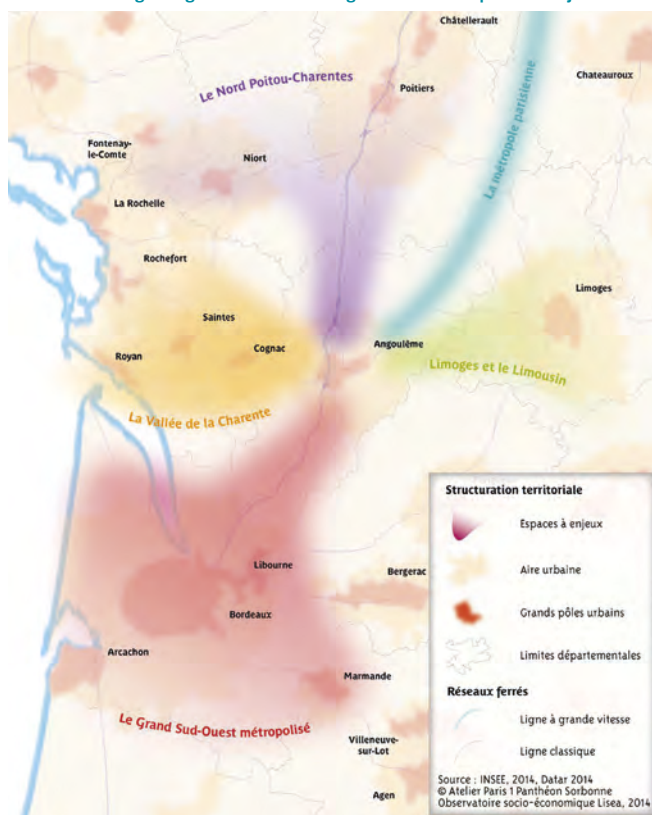
Le premier facteur qui accélère la connaissance de nos « nouveaux » voisins est l'arrivée de la grande vitesse. Baptisée « l'Océane », la **nouvelle ligne à grande vitesse** Sud-Europe-Atlantique entre Paris et Bordeaux sera mise en circulation en juillet 2017. Elle devrait offrir une quinzaine d'allers-retours quotidiens entre Angoulême et Bordeaux (dont 11 directs) sur un trajet de 35 mn, pour une heure actuellement. Angoulême, qui est l'agglomération la plus importante à moins de 150 km de Bordeaux, sera aussi la seule ville proche reliée à la capitale aquitaine par la grande vitesse. Les enjeux sont forts pour la cité angoumoisine, notamment en termes d'attractivité résidentielle.



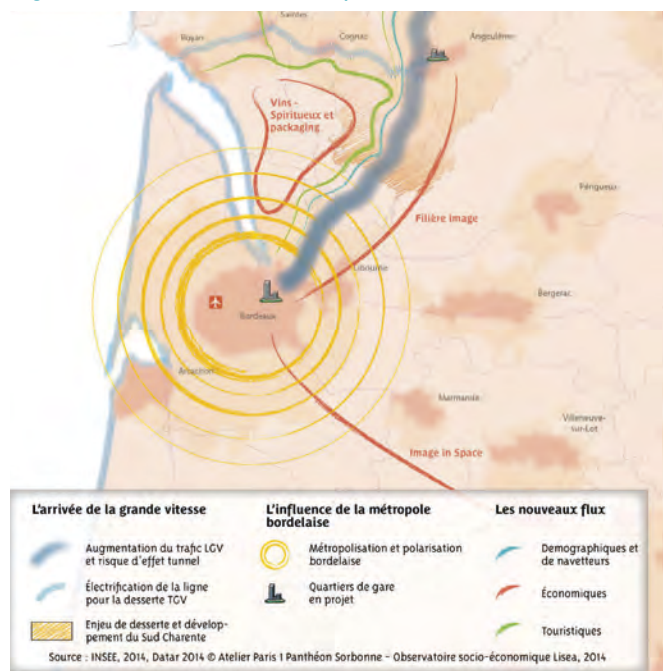
Sa compétitivité en matière de foncier et d'immobilier par rapport au marché bordelais lui permettra-t-elle de générer un mouvement d'habitants dans les deux sens entre les deux villes ? Cette rapidité d'accès ouvre aussi des opportunités pour créer une offre touristique particulière sur des séjours courts et pour de nouveaux visiteurs, qu'ils soient bordelais ou parisiens. Pour les acteurs angoumoisins, la proximité par la grande vitesse est aussi un atout pour le développement d'activités et de services d'entreprises, notamment en matière d'innovation, de design et de marketing... à condition de leur ouvrir localement des perspectives. Des craintes peuvent aussi subsister à l'égard d'un « effet aspirateur » vers Bordeaux ou Poitiers et de voir se transformer Angoulême en une « cité dortoir ».

La LGV reste cependant un outil puissant pour relier les territoires. Elle doit être considérée comme un levier de développement et non pas comme un projet en soi : d'abord un accélérateur de tendances. Il est donc opportun d'intensifier les relations Bordeaux-Angoulême, afin qu'elles bénéficient de l'effet grande vitesse à venir.

L'arrivée de la ligne à grande vitesse à Angoulême : les espaces à enjeux



Angoulême et le Grand Sud-Ouest métropolisé



« Je défends la nécessité de dépasser le discours traditionnel qui oppose les métropoles aux territoires périurbains et ruraux. Je m'attache à développer une logique de solidarité, convaincue que l'ensemble des territoires participent de la croissance des métropoles. Dans la démarche Bordeaux – Angoulême, mon rôle a notamment consisté à mobiliser les élus et les acteurs concernés par les pistes de partenariat étoffées au cours de la phase prospective. Consciente que cette démarche s'inscrit dans le temps, j'ai à cœur de fédérer les acteurs bordelais engagés dans ce rapprochement stratégique avec Angoulême, dans l'optique de cultiver un rapport "gagnant-gagnant". »

(Mylène Villanove, conseillère municipale de Bordeaux déléguée aux relations institutionnelles avec les territoires, conseillère métropolitaine chargée des coopérations territoriales)

« Il s'agit de faire d'Angoulême la tête de pont de la coopération territoriale... D'autres villes tapent à la porte de Bordeaux... Angoulême est la première à se lancer dans ce partenariat. »
(Xavier Bonnefont, maire d'Angoulême)

« Le grand avantage aujourd'hui avec cette nouvelle région et ce futur partenariat entre nos deux villes, est de pouvoir offrir un bouquet de marques exceptionnel. »
(Stephan Delaux, adjoint au maire de Bordeaux)

Par ailleurs, le contexte institutionnel favorise un tel rapprochement. La poursuite de la réforme territoriale (loi sur la délimitation des régions et loi NOTRe notamment) va dans ce sens. Depuis la loi de janvier 2015 et les élections qui l'ont suivie, **Angoulême et Bordeaux sont désormais dans la même grande région**. L'exécutif de cette nouvelle collectivité a été élu en décembre 2015 et depuis le 27 juin 2016, elle se nomme Nouvelle-Aquitaine. L'évolution des compétences régionales et la réorganisation des services de l'État se mettront progressivement en place pour réduire le nombre d'interlocuteurs institutionnels au sein d'un nouvel espace commun. Pour Stephan Delaux, adjoint au maire de Bordeaux : « Il y a adhésion globale à une région plus grande qui crée des réflexes identitaires nouveaux, communs, partagés... ainsi, certaines barrières tombent ».

Sans attendre l'institutionnalisation des relations territoriales ou l'avènement de moyens de transports modernisés, les échanges entre les territoires existent déjà. Notamment pour les acteurs de la société civile, les habitants, les usagers, les entreprises : on trouve dans les chais médocains des tonneaux construits dans le Cognçais ; chez les éditeurs bordelais de bande dessinée, des anciens étudiants d'Angoulême ; dans le public des festivals d'Angoulême des Bordelais... et des Charentais dans les magasins spécialisés et grands équipements de la métropole... **Le « terreau » relationnel est déjà présent**, se jouant des limites administratives. Il reste à le fertiliser et lui permettre de s'épanouir.

Les deux territoires partagent aussi des domaines d'excellence que l'on ne trouve guère ailleurs en France : le monde des images et de la création numérique ; la bande

dessinée ; les nombreuses activités autour de la vigne... Ainsi des **collaborations se sont déjà développées** entre acteurs angoumoisins et bordelais :

- entre les offices de tourisme : on trouve par exemple des excursions à la journée dans le Cognçais au départ de Bordeaux ; on peut imaginer que chaque ville puisse aussi faire la promotion des grands événements de sa voisine ;
- les deux festivals de bande dessinée se complètent : l'Angoumoisins avec le Festival International de la Bande Dessinée et le Regard9 bordelais plus modeste, mais qui se veut autre ;
- le pôle images Magelis travaille déjà avec les acteurs aquitains notamment l'association Bordeaux Games avec qui il conventionne ou avec AEC (Aquitaine Europe Communication), la French Tech ou avec Bordeaux Métropole à propos de la Cité Numérique. Magelis est comme un partenaire potentiel de poids pour Bordeaux, en attestent ses relations fructueuses avec Paris (via le Global Kids Media Congress par exemple, un événement angoumoisins qui attire des chaînes de télévision européennes).



**FESTIVAL
REGARD 9**
LA BANDE DESSINÉE AUTREMENT



Pôle Image
Magelis
Angoulême

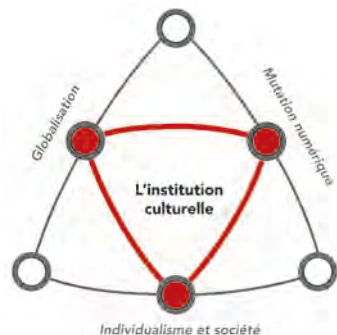
 **bordeaux**games

Quelle société dans l'avenir ?

Anticiper le monde de demain pour mieux accompagner les habitants

En parallèle de ce qui peut rapprocher les deux territoires concernés, la société et les territoires français sont amenés à évoluer fortement. L'exercice de prospective invite à explorer ce que le futur réserve aux habitants-citoyens et comment les acteurs locaux sont concernés. Le choix des thèmes à investiguer, dans le cadre de la démarche, a porté sur plusieurs critères : des domaines structurels en plein développement et qui subissent des tendances lourdes touchant toute la société ; des activités propices aux partenariats et collaborations diverses ; des thèmes avec une certaine dimension territoriale.

Les politiques culturelles doivent être repensées à l'aune des grandes mutations que portent la révolution numérique (dans les processus de création, de propriété, de diffusion mais aussi dans les pratiques culturelles), la globalisation (qui se traduit autant par l'uniformisation que par la découverte de nouvelles cultures) et de profondes transformations sociales (tendance à l'individualisme et à une société de plus en plus différenciée).

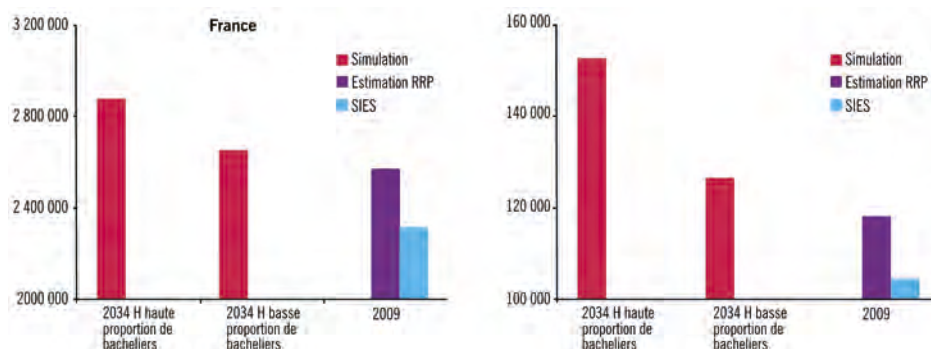


En 2011, l'État a initié une démarche prospective sur le devenir de la culture à un horizon de 20 ans et a proposé plusieurs scénarios sur les politiques culturelles futures Cultures & Médias 2030 :



- l'exception continuée : « l'exception culturelle française » perdure et devient structurante. Cependant, la globalisation menace le modèle d'intervention et de régulation national français mais peut fournir des opportunités industrielles aux entreprises locales. Dans le jeu franco-français, on peut observer une montée en puissance concurrentielle des territoires, notamment en termes d'attractivité culturelle et de loisirs (image et marketing territorial qui vise aussi l'attractivité résidentielle et économique) ;
- le marché culturel : les politiques culturelles publiques perdent de leur influence et les acteurs économiques se mettent en avant dans la vie culturelle ;
- l'impératif créatif : l'Europe et la France se lancent dans une démarche volontariste qui voit dans la culture un facteur de la créativité au service de la croissance, dans une économie dynamique et durable de l'immatériel. Il s'agit de mobiliser les actifs culturels du pays (et des territoires) dans une stratégie d'industrialisation de la culture modifiant modes d'intervention et de régulation ;

Nombre total d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur



- culture d'identités : les identités culturelles apparaissent plurielles et les acteurs publics cherchent à appuyer leurs initiatives sur de nouvelles légitimités locales, sociales et communautaires.

Les enjeux sont forts et interrogent l'empreinte culturelle de la France, le rôle de l'État et les articulations entre offre et demande. Transversaux aux politiques de la culture et de la communication, ils appellent des déclinaisons sectorielles dans le domaine de la création, des patrimoines, des industries culturelles et des médias. Localement, les politiques culturelles des collectivités territoriales devront s'adapter aux grandes orientations nationales et mutations sociétales. Mais les pouvoirs publics ne sont pas les seuls à agir, les acteurs privés de la société civile doivent aussi construire une efficacité collective au service des territoires.

L'enseignement supérieur et son organisation territoriale sont à penser en fonction des évolutions à venir du nombre d'étudiants. On observe traditionnellement plusieurs modèles d'implantation des étudiants intégrant le domicile des parents, le lieu de résidence des étudiants et le lieu d'études : des étudiants qui

résident principalement au domicile parental (c'est notamment le cas en Ile-de-France où les prix de l'immobilier peuvent freiner l'installation des jeunes) ; des étudiants qui quittent majoritairement le domicile parental (dans l'ouest de la France par exemple) et un modèle intermédiaire ailleurs. Ces modèles pourraient notamment être perturbés par le développement de l'enseignement à distance : en favorisant partiellement le maintien au domicile parental et en permettant l'inscription dans des grands établissements installés dans d'autres régions que celle de résidence.

La démographie et la politique éducative nationale ont aussi un rôle à jouer et les estimations s'appuient sur deux hypothèses : une basse où l'on maintient la part des bacheliers à son niveau actuel ; une haute où l'on se fixe l'objectif d'atteindre 80 % des personnes d'une génération titulaire du bac. Les projections faites à horizon 2034 sur la deuxième hypothèse affichent un gain de 37 % du nombre d'étudiants dans l'ancien périmètre de l'Aquitaine et de 37 % pour Bordeaux et le campus Talence-Pessac-Gradignan, pour atteindre 100 000 étudiants dans la métropole (source : *Les étudiants aquitains à l'horizon 2034*, UNA, Christophe Bergouignan).

La santé connectée : ensemble des solutions de santé disponibles sur ordinateur, smartphone et tablettes déclinées en outils destinés à améliorer la santé. Ils s'adressent au public, aux patients ainsi qu'aux professionnels de santé.

Localement, plusieurs effets démographiques sont donc à prendre en compte : l'augmentation de la part des bacheliers dans les générations à venir ; l'attractivité des territoires sur les familles avec enfants qui pourraient devenir de potentiels futurs étudiants. Les enjeux et les choix stratégiques pour les territoires sont donc multiples. Vise-t-on à conforter et développer l'identité étudiante de la ville par des aménagements urbains dédiés, une politique du logement ciblée et une orientation du développement urbain de certains quartiers vers les populations étudiantes ? Ou doit-on chercher à proposer des services d'enseignement supérieur à une population d'usagers dispersée dans les territoires en recourant aux nouvelles technologies de l'information pour dissocier les lieux d'enseignement des lieux de résidences (et donc des projets urbains) ?

Le domaine de la santé est aussi amené à beaucoup changer au point de transformer nos modes de vies... et donc la pratique de nos territoires. Quatre grandes tendances sont observées actuellement (dans le sens d'évolutions sociétales de fond qui affecteront tous les domaines de la vie quotidienne dans les années à venir) :

- le renforcement du vieillissement de la population et le développement des maladies chroniques ;
- la contrainte des coûts et leurs impacts sur la qualité des soins ;
- la pénurie croissante de médecins et de personnel soignant ;
- de nouveaux usages grâce à l'innovation technologique.



Ces derniers outils ont un rôle important à jouer dans le sens où ils pourraient répondre aux trois premières problématiques. Il s'agirait d'abord d'influer sur les comportements en proposant un suivi global au quotidien, des incitations à une meilleure hygiène de vie et des thérapies plus ludiques. Les patients sont, la plupart du temps, les destinataires directs de ces nouvelles technologies.

Ils deviennent acteurs de leur santé et sont autonomisés, notamment par un diagnostic « self-service » (avec des outils connectés d'analyse, de suivi et de prévention en temps réel) ou par des réseaux sociaux de santé qui permettent un partage d'expériences, de conseils et d'informations médicales. Ensuite, les soins pourraient être mieux orchestrés : diffusion de la télémédecine et de l'accompagnement à distance ; facilitation de l'accès aux informations par le dossier médical personnel (dossier virtuel contenant toutes les informations médicales d'un patient) ; migration des données médicales dans le grand bain des

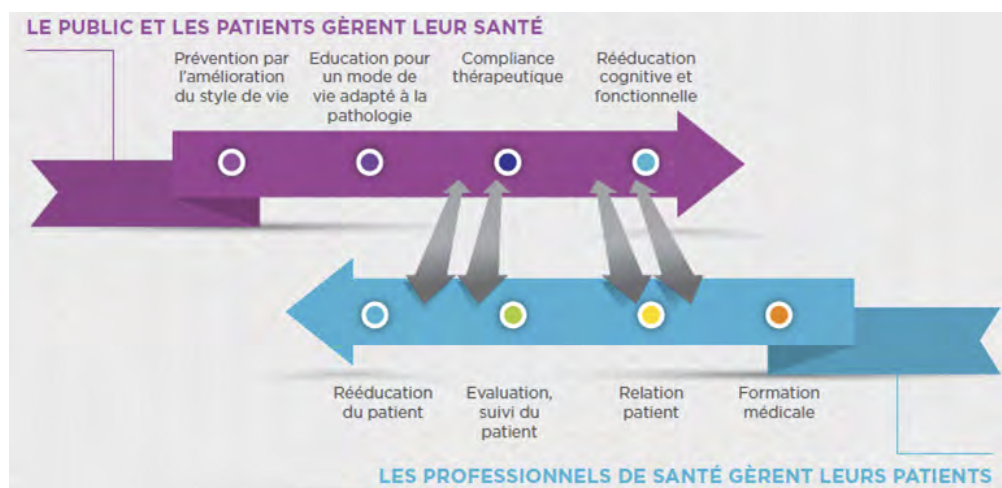


« big data » pour faciliter la recherche médicale et l'industrie pharmaceutique ?

L'impact est donc principalement sociétal : l'efficacité d'un système de santé (bonne organisation du système hospitalier et de la médecine de ville) ne contribue qu'à hauteur de 11 % à l'amélioration de l'état sanitaire d'une population ; les 89 % restants proviennent d'autres paramètres liés notamment à la prévention.

Les outils numériques permettent de conscientiser et de responsabiliser le citoyen sur les bonnes pratiques en termes d'hygiène de vie, de prévention et de prise en charge. Lorsque les territoires sont confrontés à des difficultés d'organisation de leur système de santé, le passage d'un modèle curatif à un modèle préventif peut apporter des solutions. Les acteurs locaux et les méthodes qu'ils peuvent investir en priorité en la matière doivent s'orienter de manière privilégiée vers ces solutions.

(Sources : Giorgio Pauletto, Canton de Genève. Cluster TIC Santé).



Quels modèles de relations entre les territoires dans le futur ?

Quels modèles de relations entre les territoires dans le futur ?

Quelle vision de la géographie de demain pour organiser les territoires d'aujourd'hui ?

Pour construire un partenariat durable entre Bordelais et Angoumoisins, le jeu de la prospective invite à imaginer comment seront les territoires français dans les prochaines décennies. C'est un exercice auquel la Datar (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale) s'était livré entre 2011 et 2013 avec l'aide de 500 experts et acteurs territoriaux, issus du milieu universitaire, de l'État central et déconcentré, des collectivités locales, des chambres de commerce et d'industrie, des agences d'urbanisme et de la société civile, au travers d'ateliers, de conférences, de séminaires et d'une consultation régionale. La démarche « **Territoires 2040** » a abouti à la construction de cartes illustrant sept systèmes spatiaux français répondant à des logiques fonctionnelles et accordant une large place aux représentations. Chaque type de système spatial a donné lieu à plusieurs scénarios.

Bordeaux est directement concernée par le phénomène de métropolisation. D'où l'intérêt à l'égard du modèle des « systèmes métropolitains intégrés à la française », qui offre plusieurs scénarios. La métropolisation définit le développement des grandes agglomérations selon un double processus : la polarisation des populations, des activités, des services, de la richesse, d'un côté ; l'extension de leur aire d'influence de l'autre. Sont donc pris en compte les transformations des systèmes de production et d'échanges des métropoles mais également les choix politiques à venir pour imaginer les incidences sur la cohésion et la durabilité de ces espaces au travers de trois images possibles :

■ la mercapole : la métropole « débridée ».

La globalisation se poursuit. Les États-nations ont de moins en moins de poids et les acteurs privés et logiques marchandes ont pris le relais. Les métropoles sont hégémoniques, gérées par des coalitions public-privé et fortement connectées entre elles.



Intensification | Consommation | Hyper-connexion |
Polarisation | Étalement | Densification | Tolérance

L'étalement urbain se poursuit dans un monde où les mobilités s'intensifient. Les sociétés métropolitaines sont cosmopolites, ségrégées mais globalement tolérantes et le consumérisme devient la valeur dominante. La concurrence économique est la norme avec une poursuite de la désindustrialisation et un rôle croissant des spécialisations urbaines dans les secteurs tertiaire, high-tech, créatif, logistique et touristique-ludique générant une intensification de la compétition interurbaine.

■ l'antipole : la métropole « slow ».

L'économie française s'est resserrée sur les secteurs agroalimentaire, touristique, l'artisanat et le luxe. La désindustrialisation s'est poursuivie et les fonctions créatives, de R&D et du tertiaire de haut niveau se délocalisent aussi. La décroissance fait figure de nouveau modèle.



Repolitisation | Désintensification | Polarisation |
Paupérisation | Verdissement | Qualité de vie

Les grandes agglomérations françaises sont sorties de la métropolisation, sauf Paris. Le déclin démographique du pays (en lien avec le vieillissement de la population et l'émigration qui succède à l'immigration) conduit les territoires à se différencier pour demeurer attractifs, en tout cas ceux qui possèdent des atouts touristiques susceptibles d'être valorisés et de miser sur leur patrimoine et la qualité de vie. On observe une polarisation de l'armature urbaine entre des villes patrimoniales muséifiées et des villes sans qualité patrimoniale qui se désurbanisent.

- **l'archipole** : la métropole « encadrée ». Crises énergétique et écologique aidant, la déglobalisation économique s'installe et s'accompagne d'un meilleur contrôle des flux de marchandises, de capitaux et de main-d'œuvre. Le politique reprend son rôle, est relégitimé, les pouvoirs métropolitains et régionaux sont consolidés. L'armature urbaine tend à se rééquilibrer, chaque territoire trouvant sa place dans ces archipels métropolitains où les centres urbains sont densifiés et les espaces agricoles et naturels sauvegardés. L'économie est reterritorialisée, l'industrie relancée (avec des contrôles



Régulation | Gouvernement des conduites | Contrôle | Néo-
hygiénisme | Services publics | Production | Densification

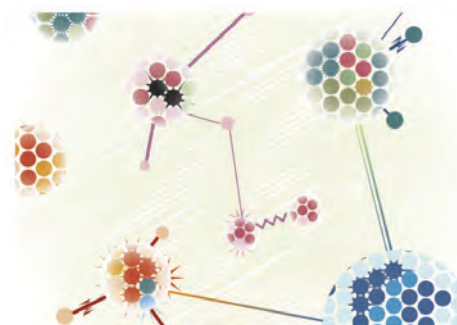
stricts des effets environnementaux) et un certain protectionnisme réapparaît. Les systèmes productifs locaux sont reconstitués et l'on veille à la diversification de la base productive de chaque métropole ainsi qu'aux circuits courts pour l'agriculture.

Selon la géographe Nicole Commerçon, **la ville moyenne** est « la ville médiatrice à l'articulation entre la grande ville et les bourgs ruraux et petites villes, gardant suffisamment d'influence sur un espace de commandement de proximité ainsi que d'indépendance vis-à-vis du processus de métropolisation en cours ». Dans les travaux de la Datar, les villes intermédiaires sont les agglomérations entre 30 000 et 500 000 habitants. Avec 42 000 habitants sur la commune et 180 000 dans son aire urbaine, Angoulême peut raisonnablement être considérée comme une ville moyenne, intermédiaire. Ces dernières forment un maillon indispensable au fonctionnement du système territorial français en jouant un rôle d'intermédiation territoriale entre les métropoles et le monde rural (qu'elles soient chef-lieu, ville industrielle dans un bassin d'emploi ou grande agglomération à rayonnement régional). Elles bénéficient des aménités

de la faible densité et animent l'espace qui les environne par leurs services, leur économie, leur offre culturelle. Elles tirent aussi profit de la dynamique et des fonctions supérieures des métropoles qui y trouvent des relais importants en termes de marchés et de ressources.

Les modèles de la Datar pour « les villes intermédiaires et leurs espaces de proximité » proposent les quatre scénarios suivants :

■ **les communautés incertaines** : les métropoles amplifient la fragmentation socio-spatiale. Le coût de l'énergie limite drastiquement les déplacements et les villes intermédiaires se replient sur elles-mêmes et leurs espaces de proximité.



Segmentation sociale | Diversité | Tensions |
Innovations sociales | Communautarisme

Des différenciations sociales, culturelles et spatiales apparaissent entre les communes et les quartiers (avec des risques de généralisation du communautarisme). Paradoxalement, cette situation contrainte économiquement et socialement stimule la créativité qui se traduit en expérimentations et innovations mais celles-ci ne suffisent pas toujours à répondre à l'enjeu de cohésion sociale. Les métropoles amplifient la fragmentation socio-spatiale.

■ **les laboratoires verts** : en gérant efficacement la transition énergétique et en rendant acceptable un nouveau modèle de développement, le volontarisme politique (par la régulation et l'innovation) a permis localement l'avènement de l'économie de la frugalité, en matière d'économies d'énergies et d'émissions polluantes.

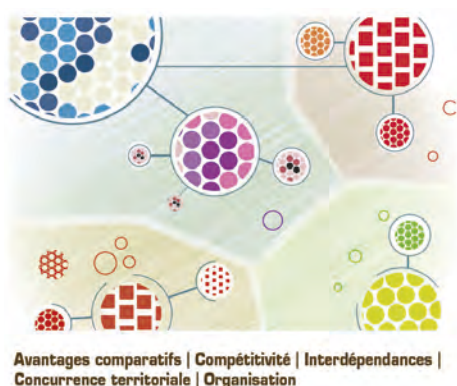
Les villes intermédiaires ont tiré leur épingle du jeu en imaginant, à leur échelle, des solutions intégrées. Elles s'appuient sur leurs espaces de proximité pour rendre possible leur approvisionnement. La gestion écosystémique devient la règle à cette échelle et donne corps aux utopies des cités jardins. Les métropoles peinent à adopter ce modèle.



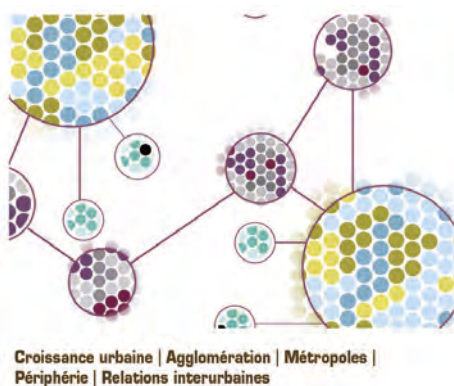
Environnementalisme | Écologie territoriale |
Auto-provisionnement | Intensification

■ **les spécialités en concurrence** : les villes intermédiaires se sont organisées pour valoriser leurs ressources. Elles disposent d'une autonomie suffisante pour bâtir des projets qui leur permettent de prendre position dans la compétition économique. Elles ont su construire un cadre territorial favorable aux dynamiques partenariales entre acteurs des filières économiques et de la recherche, sous le modèle du cluster par exemple.

Celles qui n'ont pas tiré parti de l'efficacité des réseaux et n'ont pas su se positionner sur des segments de marché porteurs sont en situation difficile. Les métropoles coopèrent indirectement.



■ **les satellites interconnectés** : les métropoles ont acquis une position dominante. Elles ont délocalisé leurs unités de production dans les villes intermédiaires qui n'ont d'autre alternative que de s'allier ou d'être déclassées. Les réseaux de villes se structurent sur des complémentarités en équipements et compétences.



L'enjeu de la régulation interterritoriale et des mécanismes compensatoires est alors déterminant. Les métropoles acquièrent une position dominante.

Au regard de ces perspectives, quelles trajectoires imaginer pour Bordeaux et Angoulême, entre dépendance à ces dynamiques qui les dépassent et construction d'un modèle local propre ?

Quel projet construire pour Bordeaux :
« antipole » muséifiée où il fait bon vivre
ou capitale régionale au centre d'un archipel
aquitain ?

Quelle place trouver pour Angoulême :
agglomération spécialisée qui se distingue
par son excellence dans le monde de l'image
numérique ou satellite industriel de la
métropole bordelaise ?

(Sources : Datar-Territoires 2040 n°4 : Des systèmes spatiaux en prospective ; Datar-Exposition « Des images de la France en 2040 »).

Angoulême et Bordeaux entre métropolisation et Nouvelle-Aquitaine

Une géographie locale qui dessine les relations actuelles entre les deux cités

La Nouvelle-Aquitaine est la région des grands espaces. Elle est la première de France par sa surface totale, ses 84 100 km² représentent 15,2 % du territoire national, mais aussi par ses terres agricoles, la troisième en Europe, ou par ses surfaces boisées. Elle n'est que quatrième par sa population avec 5,84 millions d'habitants, mais aussi parmi les moins denses en population : l'avant dernière (juste avant la Corse). Elle reste cependant très attractive et dynamique dans sa démographie :

BORDEAUX, capitale régionale reliée à un réseau de 10 aires urbaines de plus de 100 000 habitants



sa population croît de 0,6 % chaque année entre 2008 et 2013 contre 0,5 % pour l'ensemble de la France. Cette croissance est à l'image de son organisation spatiale : très concentrée en Gironde et dans l'aire urbaine de Bordeaux. Cette dernière qui pèse pour un cinquième de la population régionale gagne 1,3 % de population chaque année, soit la moitié des 173 000 habitants supplémen-

taires que la région a enregistrés entre 2008 et 2013. La région se distingue aussi par une croissance qui se fait tout autant dans la ville centre de Bordeaux que dans ses banlieues et couronnes périurbaines alors que si l'aire urbaine d'Angoulême gagne des habitants (+ 0,2 % par an), c'est uniquement dans ses secteurs périurbains. Globalement, ce sont la zone littorale et les principales villes qui portent la croissance démographique. Mais, comme le rappelle le Ceser (« Enjeux et orientations stratégiques pour la nouvelle région, octobre 2015 ») :

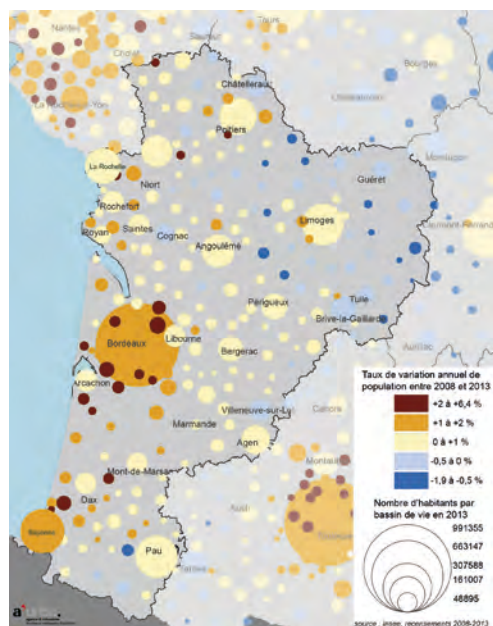
« L'hétérogénéité des territoires implique de porter une attention particulière à la réduction des déséquilibres et à la mise en cohérence des différents espaces, en s'appuyant sur la diversité, la richesse économique, sociale, culturelle et environnementale de la future grande région. »

Cette diversité touche les territoires mais aussi leurs habitants puisque la population régionale s'avère globalement plus âgée que dans le total de la France : les moins de 20 ans représentent 22 % de la population et les plus



de 60 ans sont plus nombreux avec 29 % (alors que les jeunes sont à l'équilibre avec les anciens ailleurs en France, soit 24 % des habitants chacun).

Une armature urbaine en évolution



Ces ambitions régionales ne doivent pas cacher ce qui constitue aussi au quotidien les liens entre les territoires. Ainsi, en 2012, dans ses travaux de prospectives nationales à l'horizon 2040, la Datar avait déjà rapproché Angoulême et Bordeaux via des systèmes territoriaux communs en termes de flux échangés. Les travaux des géographes du laboratoire Géographie Cité avaient intégré la capitale charentaise au « **système urbain de proximité** » de Bordeaux, avec la même intensité que les autres agglomérations de Gironde comme Arcachon ou Libourne. Sept indicateurs (calculés sur les déplacements domicile-travail, les migrations résidentielles,

les liens résidences principales-résidences secondaires, les relations aériennes et TGV ; les liens siège-établissements, notamment dans l'innovation, et les partenariats scientifiques européens) ont mis en avant ce qui pouvait rapprocher les territoires dans la société actuelle, autour des enjeux de mobilités et de loisirs, de la connaissance et de l'information, des aspects économiques et financiers.

Les travaux de l'agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine (a'urba) sur des approches assez similaires démontrent qu'Angoulême est complètement intégrée dans le « **système métropolitain élargi** » de Bordeaux. Elle contribue pleinement au développement métropolitain bordelais : la Charente et l'aire urbaine d'Angoulême sont parmi les premiers hors Aquitaine à envoyer de nouveaux habitants vers Bordeaux (hormis les grandes métropoles comme Paris, Toulouse ou Nantes) ; la commune d'Angoulême est la première hors Aquitaine en nombre de déménagements vers l'agglomération bordelaise.

Ainsi, selon les angles de vue choisis, qu'ils soient économiques ou démographiques, des liens préférentiels très marqués apparaissent entre les deux territoires : Bordeaux étant souvent le point d'attraction le plus fort pour Angoulême ; Angoulême est souvent le premier territoire hors Aquitaine en lien avec Bordeaux. Ici s'affirment des logiques spatiales avant tout, qui s'affranchissent des limites administratives : pour les populations résidentes et les usagers (les déménagements ou l'accès à des services métropolitains) ; pour les acteurs économiques (les centres de décisions des entreprises qui restent proches). Au quotidien, la plupart des flux qui irriguent Angoulême (notamment les déplacements domicile-travail) se font cependant avec

Cognac qui reste le principal partenaire charentais des Angoumoisins.

Ces observations ne doivent pas apparaître figées et restent le support de nouvelles réflexions territoriales. Faciliter les coopérations territoriales, c'est aussi faire évoluer les représentations spatiales. Entre l'insularité et l'intégration, trois modèles au moins se formalisent, qui dessinent des types de relation différents :

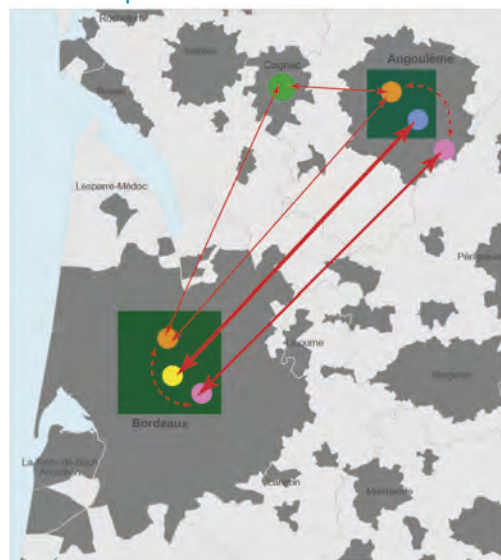
- la géographie classique propose la hiérarchie de l'armature urbaine, créant des liens de dépendance entre la métropole et les villes de rang intermédiaire, réduites à capter les « sous-produits » de la métropole ;
- dans un schéma moins asymétrique, les territoires présentent chacun leurs avantages comparatifs, pour une division du travail collectivement efficace (une plate-forme logistique régionale dans l'agglomération d'Angoulême pour profiter d'une localisation favorisée par l'accessibilité et le foncier) ;
- les dynamiques de métropolisation poussent plus loin encore la symétrie, dès lors que l'économie des flux (les connexions à l'économie globale) complète l'économie des stocks (les ressources locales).

La démarche prospective Bordeaux-Angoulême a privilégié ce dernier angle d'analyse, au nom d'une vision territoriale privilégiant l'avènement des **systèmes métropolitains**. Ces réseaux métropolitains peuvent être vus comme l'addition des domaines d'excellence pour propulser les deux territoires au niveau international dans des logiques de complémentarités et de synergies à partir des ressources combinées de chacun pour créer de l'innovation.

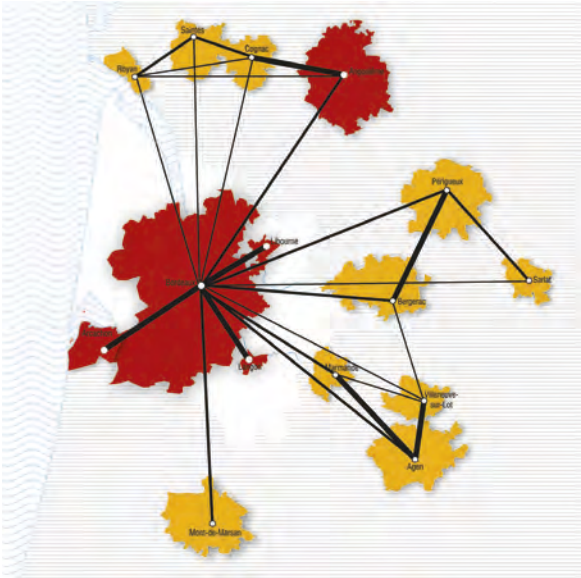
Hiérarchie



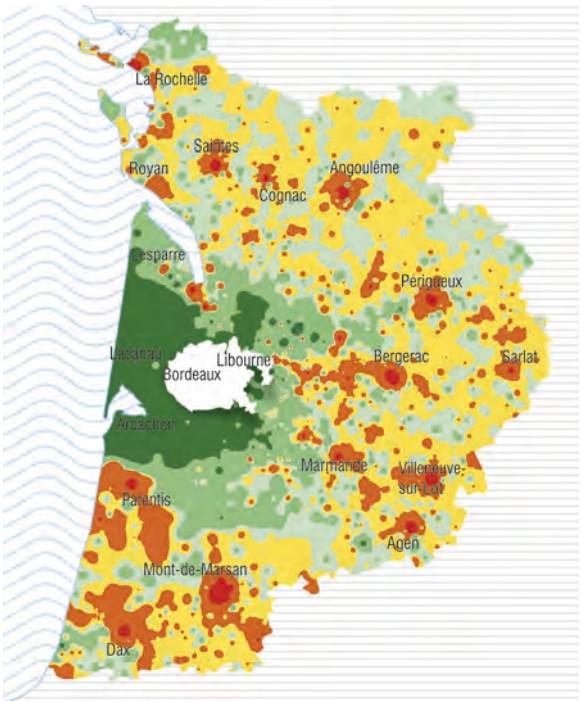
Réseau métropolitain



Le système urbain de Bordeaux selon la Datar



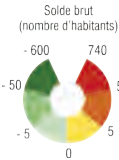
Attraction régionale, desserement départemental



Intensité des liens



Nombre d'appartenances de chaque aire urbaine à une communauté incluant Bordeaux



Unité urbaine de Bordeaux

« Nous sommes la porte d'entrée du sud-ouest, son balcon ».
(Xavier Bonnefont)

Ressources et potentiels de chaque territoire à mobiliser

Quand histoire et initiatives locales ouvrent des perspectives d'échanges

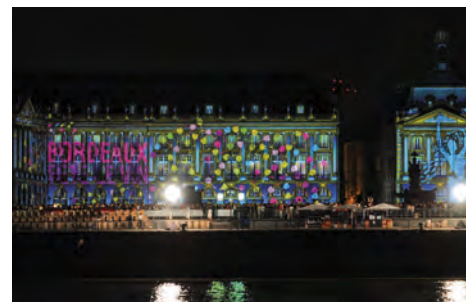
Il s'agit ici de repérer les « pépites » des uns et des autres, ce qui rayonne au-delà de la seule sphère régionale et permet ainsi de partager et de renforcer des fonctions métropolitaines. Les forces et les grands traits de « personnalité » de chaque territoire sont autant des leviers de développement individuels pour l'un et l'autre que des atouts collectifs qui bénéficient aussi aux deux. Ils peuvent aussi être des éléments en synergie qui, une fois combinés, permettent d'atteindre des masses critiques pour collectivement peser plus dans le jeu des concurrences territoriales mondiales. Comme l'appelle de ses vœux Andreas Koch le Directeur de Cortex Productions : « Cela permettra d'être plus visible parce qu'on est plusieurs. » Les atouts mis en avant ici sont ceux en lien avec les domaines identifiés par les groupes de travail : **le développement économique des territoires ; l'enseignement supérieur et la recherche, la santé et l'innovation ; la culture et la communication.**

Les spécificités bordelaises

Sixième aire urbaine française avec 1,18 million d'habitants, la « région » bordelaise, autour de sa ville-centre de 244 000 habitants, connaît une croissance démographique qui ne fléchit pas depuis une trentaine d'années. Son dynamisme est dû autant à son solde naturel qu'à son attractivité et son solde migratoire.

Cette attractivité se confirme en matière de tourisme. Régulièrement installée en tête des classements nationaux et européens, la ville a accueilli 5,8 millions de visiteurs en 2014,

dont un quart d'étrangers. Son rayonnement est donc international. Il repose notamment sur son patrimoine architectural inscrit en 2007 par l'Unesco sur la liste du Patrimoine mondial au titre d'Ensemble urbain exceptionnel (le plus grand au monde). Son attractivité est aussi portée par l'œnotourisme avec, par exemple, l'évènement « Bordeaux fête le vin » qui, tous les deux ans depuis 1998 (10^e édition en 2016) accueille de plus en plus de visiteurs (650 000 personnes en 2016).



Enfin, le tourisme d'affaire n'est pas négligeable car il permet une activité pérenne toute l'année qui place Bordeaux en quatrième place nationale pour l'accueil de congrès internationaux (37 parmi 85 au total, soit 51 000 congressistes en 2015).

Ainsi le projet « Destination Bordeaux », intégrant la ville, son vignoble départemental et l'estuaire de la Gironde, a été reconnu par l'État en avril 2015 « destination touristique exceptionnelle de France » (avec 10 autres sites français). Il s'appuie sur une série de



« marques » internationales qui doivent faire l'objet de promotions spécifiques financées dans le cadre d'un contrat de destination avec l'État (sur les thèmes de l'œnotourisme, l'itinérance fluviale et le patrimoine).

Cette reconnaissance s'accompagne aussi depuis 20 ans d'un réinvestissement de l'espace de la ville marqué par un renouvellement urbain sans précédent (reconquête des quais, construction du tram, campagnes de nettoyage des façades...). Il se traduit aussi par une culture et une pédagogie de la ville qui s'inscrit dans diverses démarches.



En premier lieu Agora, la biennale européenne d'architecture, d'urbanisme et de design, a permis depuis 2004 d'aborder de nombreux thèmes : le rôle des équipements culturels dans la transformation des quartiers, le logement, la ville et le développement durable, les métropoles millionnaires, le patrimoine, les espaces publics. Ouverte à un large public (habitants-citoyens, étudiants, professionnels de la ville), l'édition de 2014 a vu 55 000 visiteurs participer à 180 événements dans toute l'agglomération et une ouverture de plus en plus grande vers les mondes de la photographie, du cinéma et diverses formes d'arts plastiques et événementiels. Le Centre d'Architecture arc en rêve, créé en 1981, mène quant à lui des actions de sensibilisation culturelle dans les domaines de l'architecture,

de la ville, du paysage et du design. Il met en œuvre des expositions, conférences, débats, éditions, animations avec les enfants, séminaires pour adultes, visites de bâtiments, parcours urbains...

Le 308, Maison de l'architecture, est tout autant un lieu d'exposition et un journal d'information porté par le conseil régional de l'Ordre des Architectes d'Aquitaine depuis 2008. Enfin, l'Ensap Bordeaux (École nationale supérieure d'architecture et de paysage), anciennement école d'architecture depuis le début du XX^e siècle, forme plus de 1 000 étudiants chaque année avec 180 enseignants installés sur le campus depuis 40 ans.

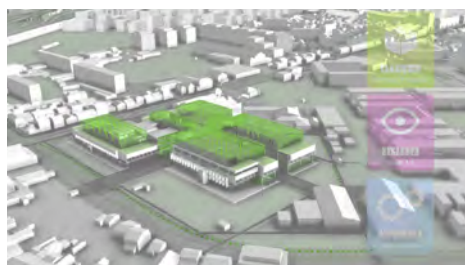


Avec 12 000 emplois, 2 500 entreprises et 1 000 chercheurs sur la métropole, la filière numérique cherche aussi à installer l'excellence du territoire. Les acteurs de toute nature investissent ce domaine. Le milieu de la recherche et notamment les laboratoires universitaires se spécialisent dans l'informatique et le numérique (comme le LaBRI), l'optique laser (en lien avec la filière économique locale) ou l'imagerie médicale et la santé (avec les entreprises). L'inscription dans des réseaux comme l'IdEx, Initiative d'Excellence, et des programmes comme i-Médialab permettent d'accompagner les porteurs de projet qui s'engagent dans l'innovation numérique pour la recherche, la formation, le transfert ou la médiation.

« French Tech Bordeaux : ensemble des personnes qui œuvrent collectivement pour le développement économique du territoire bordelais à partir des startups, de l'innovation et de l'écosystème numérique. »
(Agnès Grangé, déléguée régionale du Groupe La Poste)



Les professionnels se regroupent aussi au sein de clusters : TIC Santé (le premier dans son domaine en France), Bordeaux Games, Digital Aquitaine. Et certaines entreprises sont reconnues dans les classements nationaux et mondiaux pour leurs résultats : AT Internet, LECTRA, Conecteo, ConcoursMania ou Cheops Technology. L'obtention du label FrenchTech en 2014 permet au collectif, animé notamment par Bordeaux Métropole, d'être le relai d'une politique nationale de soutien à l'innovation numérique mais aussi de s'inscrire dans un vaste réseau métropolitain et d'être identifié comme marque.



Ces objectifs sont : fédérer (système de gouvernance, recensement des acteurs, promotion des grands lieux de densité numérique comme la Cité Numérique, Darwin et les bassins à Flots) ; accélérer (incubateurs d'entreprises, accompagnement des startups pour les financements) ; rayonner à l'international et faciliter les partenariats.



Enfin, le numérique se fait aussi connaître à Bordeaux avec de nombreux événements comme Metro'Num (la ville intelligente et les services numériques urbains), ITS (le Congrès mondial de transports intelligents en 2015) et la Semaine Digitale (5^e édition en 2016 avec 22 000 participants dans 70 ateliers, des intervenants de sept pays et une vingtaine de lieux investis sur plusieurs quartiers de la ville).

L'excellence économique se traduit aussi par la présence de pôles de compétitivité. Deux sont pilotés en Gironde : la Routes des Lasers (photonique) et Xylofutur (bois). D'autres comptent de nombreux établissements implantés dans l'agglomération comme le pôle Aerospace Valley (aéronautique et spatial) et Avenia (géosciences).

Les travaux de l'Insee et de l'a-urba (**Économie métropolitaine - Chiffres-clés 2016**) démontrent que la sphère productive bordelaise accuse une sous-spécialisation dans l'industrie manufacturière. On observe cependant que le domaine des transports, notamment la construction aéronautique et spatiale (avec Dassault Aviation, Airbus, Herakles par exemple) et l'optique et électronique (Thales) sont très présents. De même, les emplois dans la « programmation et les conseils informatiques » ont crû ces dernières années. Cependant, on note une relativement faible

ouverture à l'international en matière de présence de sièges sociaux, d'investissements étrangers et de partenariats scientifiques.



L'économie est donc à dominante servicielle mais reste assez diversifiée, ce qui est un atout. L'autre particularité locale est la surreprésentation des activités financières (assurances et sièges régionaux de banques). L'aire urbaine de Bordeaux est la quatrième en France dans le domaine avec plus de 21 600 emplois, soit 1,9 banquier pour 100 habitants contre 1,5 dans les autres grandes métropoles ! Le premier employeur en la matière est la Caisse des dépôts et consignations avec près de 1 200 emplois locaux.



La comparaison avec d'autres métropoles françaises montre un territoire attractif (de par son cadre de vie reconnu).

La trajectoire métropolitaine de Bordeaux traduit un territoire dynamique : par sa démographie d'abord, mais qui repose en grande

partie sur les étudiants qui quittent aussi le territoire après leur cursus ; par les emplois ensuite, puisque qu'elle est au deuxième rang national (après Nantes) pour la création d'emplois salariés privés, notamment dans les secteurs de l'hôtellerie et la restauration (plus 20 % entre 2007 et 2012) et la santé et l'action sociale... des domaines encore liés à l'économie présentielle. Malgré la présence d'acteurs innovants et de démarches ambitieuses, Bordeaux a, au mieux, un positionnement médian dans la course à la compétitivité française et européenne.

Avec des performances moyennes en matière d'économie de la connaissance et de l'innovation, son potentiel « technopolitain » est relativement faible.

C'est une ville d'envergure régionale en bonne santé économique où la population, présente sur le territoire et de passage, reste le premier moteur de sa croissance.

Pour autant, la trajectoire semble ascendante avec une dynamique positive et des projets en cours qui montreront leurs effets plus tard : arrivée de la LGV en 2017 ; campus Thalès à Mérignac ; projet Euratlantique ; grands équipements métropolitains (stade Matmut-Atlantique, Cité du vin, salle de spectacle Arena à Floirac...) ; projets urbains (Ginko, Bassins à flot...).



« Et si l'approfondissement de la spécialisation présentielle de Bordeaux était une chance ? (silver economy, économie du temps libre, santé, services à la personne). »
(CaMBo # 8 - nov 2015 :
« Économie : les défis du territoire »)

Atlanpack : association installée à Cognac, créée en 1997 et labellisée « grappe d'entreprises » par l'État en 2010.

Elle est soutenue par diverses collectivités (du local à l'Europe) et compte une cinquantaine d'adhérents (parmi 400 entreprises de la filière emballage en France).

C'est le pôle interprofessionnel régional de l'emballage, du graphique, du packaging et du conditionnement intégré. Ses missions : informer les entreprises ; relayer le marketing de la filière ; accompagner et coordonner les projets ; animer le réseau (avec le Salon VS Pack pour l'innovation packaging & technologique des vins & spiritueux).



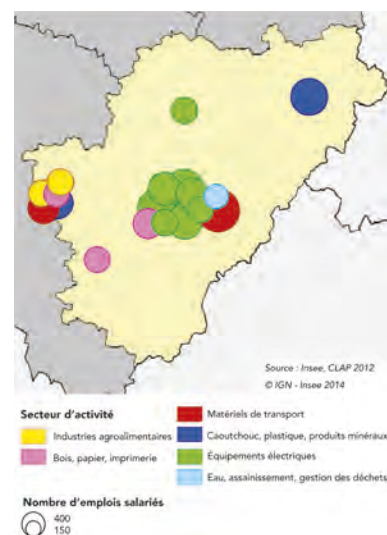
Les spécificités angoumoises et charentaises

Septième de la grande région, l'aire urbaine d'Angoulême dépasse les 180 000 habitants en 2013. Territoire décrit comme « en transition » par l'Insee, sa croissance démographique est relativement mesurée (+0,24 % par an depuis 2008), mais plus élevée que celle du département (+0,1 % par an). Dans les deux cas, c'est le solde naturel qui contribue le plus au gain de population, le solde migratoire étant faible. Territoire historiquement industriel (avec le textile et la papeterie par exemple), les emplois de l'industrie représentent encore 16 % de l'ensemble des emplois et la Charente reste le premier département industriel de la Nouvelle-Aquitaine. Les principaux employeurs sont issus des secteurs historiques mais on observe une certaine dépendance de ces emplois (la moitié d'entre eux) vis-à-vis de centres de décision qui sont désormais à l'extérieur de la région.



Le secteur de la fabrication d'équipements électriques et mécatronique (les moteurs, les composants électriques et électroniques) est le premier de l'agglomération avec près de 6 500 emplois dans une centaine d'entreprises. Parmi celles-ci, on trouve des groupes à dimension mondiale comme Leroy Somer, spécialiste mondial des systèmes d'entraîne-

ment et des alternateurs industriels, premier employeur du territoire (1 800 salariés et cinq sites en Charente) qui fut créé à Angoulême au début du XX^e siècle. On note aussi la présence d'établissements d'autres groupes mondiaux comme Schneider Electric et Saft.



La filière emballage/packaging, avec les activités liées aux articles en papier, carton et plastique et à l'impression, a aussi un poids important en Charente avec près de 200 établissements en 2011 (source Insee-Atlanpack) dont une cinquantaine dans le Grand Angoulême, et 5 700 emplois (dont 2 000 dans l'agglomération). Elle représente la moitié des emplois de la région dans ce secteur rien que sur les pôles d'Angoulême et de Cognac. La filière est aussi la cinquième de la grande région en nombre d'emplois. Elle se démarque aussi par la présence à Cognac de l'Institut National du Design Packaging (INDP), centre de ressources national, ainsi que d'établissements de formations supérieures dans les deux territoires. Chaque pôle a construit des domaines d'excellence selon ses propres héritages de l'histoire : le Cognaçais

s'est spécialisé sur l'emballage bois et la tonnellerie liés aux marchés des vins et spiritueux et l'agglomération d'Angoulême autour de l'emballage papier-carton et l'impression. Issu de savoir-faire historiques (comme la fabrication de papier et de vélin), l'ancrage de ce secteur est particulièrement marqué dans les activités de conditionnement, notamment de boissons ; devenant ainsi un levier pour les industries agro-alimentaire et la santé et ayant aussi un rôle à jouer en matière de logistique. Les acteurs locaux y voient ainsi un gisement de croissance porté par une démarche d'innovation permanente en lien avec les enjeux de traçabilité, d'impact environnemental, d'emballages intelligents et de luxe.



La filière « Images » est certainement la principale originalité de l'activité angoumoisine. Elle est particulièrement structurante pour les politiques urbaines de la ville à travers la programmation et l'organisation des logements et services pour les étudiants, la réhabilitation et la mise en valeur du patrimoine historique qui visent à insérer plus de mixité dans les activités de la ville. La bande dessinée y a une place primordiale et elle s'incarne visuellement jusque dans la cité avec 23 murs peints par de célèbres auteurs du 9^e art. La ville compte aussi un musée avec la Cité Internationale de la BD qui a reçu 54 100 visiteurs en 2014. Et le Festival International de la BD (FIBD), premier du genre en Europe,

installé depuis 1973, dont l'impact est particulièrement significatif sur le tourisme local et notamment l'hôtellerie. Le taux d'occupation des hôtels est ainsi multiplié par trois pendant le festival dans l'aire urbaine d'Angoulême (il atteint 80 % sur la commune d'Angoulême). Un quart des nuitées du mois de janvier sont réalisées pendant le week-end du FIBD, c'est-à-dire 8 000, soit 5 000 de plus que d'habitude. Et ce sont 4 800 chambres qui sont occupées sur l'ensemble du département (enquête Insee 2015). Les effets dépassent d'ailleurs le week-end de l'évènement puisque la présence des professionnels sur le territoire (exposants, journalistes, techniciens...) est mesurée avant et après le festival. L'impact économique du festival se répercute aussi sur d'autres secteurs du tissu économique local comme les commerces, la restauration, les transports, les prestataires de services et fournitures diverses avec au final un bénéfice estimé à 2,4M € pour l'économie locale (étude Charente Tourisme 2014).

La filière s'incarne principalement dans le Pôle image Magelis. Il regroupe quatre secteurs d'activités : la BD, l'animation, la production audiovisuelle et les jeux vidéo.



Deuxième centre de production d'images animées en France (après Rhône-Alpes), il représente 90 entreprises et près d'un millier d'emplois. Il compte aussi 1 000 étudiants dans 11 établissements spécialisés installés sur le Campus Image. On y retrouve des

L'entreprise Cortex Productions se définit comme une manufacture de films et de réalités-virtuelles tirant parti de l'image de synthèse. « Elle utilise l'image de synthèse pour expliquer des processus scientifiques de grande complexité. » Elle a présenté en janvier 2015 son projet Tumulte® : un écran panoramique géant sur lequel sont diffusées des images numériques calculées en temps réel en relief (racontant une histoire comme une BD). Le spectateur, plongé au cœur des images, peut interagir avec celles-ci pour une expérience immersive inédite, une réalité-virtuelle collective, devenir « spect-acteur ». Avec cet outil, Cortex vise plusieurs marchés : les musées, les parcs à thème et autres sites touristiques, la simulation industrielle et militaire ; l'enseignement supérieur avec les smart-universities ; l'art numérique. Le travail se poursuit pour améliorer la captation et l'immersion des spectateurs en collaboration avec le laboratoire CNRS XUM de l'université de Poitiers.



compétences et des savoir-faire reconnus comme dans le domaine du livre jeunesse en version numérique augmentée. Les professionnels sont notamment regroupés dans l'association « 16 000 images », labellisée « grappe d'entreprises ».



Les secteurs de l'Image en Poitou-Charentes génèrent autant de richesses que la fabrication de matériels de transports et sont insérés dans l'économie nationale et internationale mais dépendent plus souvent de centres de décision extérieurs à la région. Ils sont marqués par d'intenses mouvements de création/destruction d'établissements, avec des actifs particulièrement diplômés et mobiles et de nombreux travailleurs indépendants non-salariés. L'ensemble des emplois de la filière Image (y compris l'imprimerie, en cours de mutation et historiquement très présente en Charente avec la moitié des emplois de la filière) représente 3,3 % des salariés de l'unité urbaine d'Angoulême (soit 1 500 personnes). Ce poids n'est pas négligeable même si la plupart des emplois de la filière de la région (40 % d'entre eux) se retrouvent dans l'agglomération bordelaise avec 15 800 salariés mais qui pèsent bien moins dans l'économie de la métropole.

Entre 1993 et 2010, le nombre d'emplois salariés dans les filières créatives (activités exploitant l'inventivité esthétique et artistique de groupes de travailleurs créatifs) a augmenté de 63 % dans le Grand Angoulême.

Sur l'aire urbaine angoumoisine, on recense 3 000 actifs occupés qui exercent un métier culturel et créatif, soit 4 % des emplois (3,1 % en province). Le rôle d'entraînement sur l'économie est donc important et la filière Image a été identifiée comme une filière d'avenir dans le contrat de plan État-Région. Cependant, il reste à consolider puisque son poids s'observe surtout dans les formations alors que les emplois locaux dans le domaine ne sont pas toujours aussi nombreux. À l'instar de Bordeaux, on observe que nombre d'étudiants repartent après leur cursus vers de grands pôles urbains pour trouver un premier emploi. Problématique qui peut se retrouver aussi pour les jeunes auteurs et créateurs qui partent à Bordeaux, notamment grâce à l'accompagnement de l'ancienne région Aquitaine via l'ECLA.



La cité angoumoisine se démarque aussi par des activités transversales comme le Centre européen des produits de l'enfant (CEPE). Créé en 2003 par l'université de Poitiers, il fait le lien entre les mondes du packaging, de l'image et de l'éducation. Intégré au Campus Image, il prépare aux différents métiers du marketing en apportant une spécialité centrée sur la valorisation des marques jeunesse, le design de communication et le packaging.

Enfin, la ville accueille de nombreux événements et abrite des structures touristiques et culturelles à vocation nationale : le Festival

du film francophone (créé en 2008, 20 000 spectateurs en 2014) ; le festival Musiques Métisses (depuis 40 ans, 40 000 personnes en 2014); le Circuit international des remparts (depuis 1939 ce Rallye International de Charente de 300 équipages est l'une des trois compétitions intramuros de France avec Monaco et Pau) ; le Théâtre d'Angoulême / Scène Nationale et ses 200 représentations multidisciplinaires pour 60 000 spectateurs en tout.



Les enjeux en matière de développement économique demeurent ambitieux pour les acteurs locaux. Les entreprises, par la voix de la CCI et de l'Union Patronale de Charente, affichent des objectifs, pour la Charente en 2030, de gain de 16 000 habitants et 4 500 emplois privés nouveaux directs (notamment par l'installation d'une population active rajeunie, qualifiée et pérennisée), ainsi que 4 500 emplois induits liés à la population.

Ils visent notamment à renforcer l'attractivité économique (avec des opportunités liées aux infrastructures et à une amélioration de l'offre de foncier et d'immobilier pour accueillir les

entreprises), à soutenir les clusters et filières existantes (spiritueux et cognac, image et industrie créative, packaging...) en poussant toujours plus à l'innovation dans des secteurs d'avenir en lien avec le développement durable et en visant l'international, à davantage d'initiatives pour la jeunesse, le tourisme et la qualité de vie (enseignement supérieur, animations économiques et retombées des festivals, dynamique touristique). Il s'agit notamment de rendre le territoire attractif pour tous, habitants comme entreprises, de favoriser la transformation et les mutations économiques. Les réussites grâce au numérique et à l'image (notamment le campus et les festivals) traduisent le dynamisme local et une certaine efficacité du marketing territorial. L'enquête intitulée « Le développement économique en Charente : le point de vue des entreprises », commandée par l'Union Patronale de la Charente auprès d'universitaires de Bordeaux en 2015, a démontré que le clivage public/privé et l'absence d'un forum reconnu et stable en Charente n'ont pas aidé à rendre le développement économique charentais plus efficace. Reste à l'ensemble des acteurs à se mobiliser autour d'un modèle de développement partagé à construire.

Celui-ci permettra de développer un discours commun qui rende plus lisible les actions collectives et qui soit mieux appropriable par chacun.



« On a un Hollywood à Angoulême et les gens ne le savent pas. »
(Adrien Farrell, Président de 16 000 images)

« Angoulême doit capitaliser sur son identité de ville de l'image. »
(Elise Vouvet, adjointe au maire d'Angoulême)

Quatre propositions d'orientations de coopération

Des axes de travail issus des premiers débats prospectifs

Les thèmes, identifiés par les groupes de travail pour développer les partenariats, ne sont pas exhaustifs mais se veulent porteurs de véritables enjeux pour les deux territoires. Ils se veulent aussi intégrateurs et fédérateurs pour répondre aux différentes questions posées par ce type de collaborations :

- impliquer différents acteurs : collectivités ; entreprises ; société civile...

« il y a certains sujets où l'acteur public est plus sollicité, et d'autres sujets pour lesquels on est plus sur l'encouragement et la visibilité de la part des politiques » (André Delpont, Euratlantique) ;

- intégrer différents modes d'actions : de la communication, du relationnel ou des échanges plus protocolaires ; penser les partenariats entre recherche, formation et services ; mettre en place autant de projets opérationnels que de « processus » de collaboration ;

- prendre en compte les besoins et demandes des uns et les réponses des autres : organiser de la complémentarité, utiliser des collaborations qui préexistent... ;

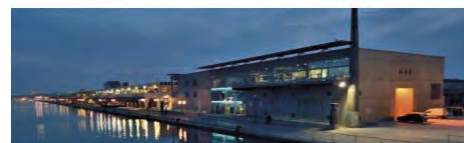
- se concentrer sur des enjeux partagés et qui concernent les deux territoires pour plus d'efficacité.

Vers un « Pass Culture »

La culture est affaire transversale : les artistes sont par essence des passeurs. Elle touche aux représentations du monde : elle est donc un vecteur stratégique de la transformation des représentations territoriales pour faire valoir

les atouts de chacun. Elle est porteuse d'une représentation symbolique forte que l'expression politique doit s'approprier pour donner de la visibilité à une autre échelle, celle des deux territoires. Afin d'en faire un seul, un territoire d'expérience culturelle intégré, il s'agit de mettre la population au cœur du sujet. La culture devient un support pour enrichir le « terreau relationnel » entre Angoumoisins et Bordelais en partageant les publics, en facilitant la circulation de ces derniers et en les mélangeant.

Des échanges existent déjà, notamment dans le monde du théâtre. La Scène Nationale, présente à Angoulême mais absente à Bordeaux, est un acteur important bénéficiant du soutien de nombreux acteurs publics (de la commune à l'État). Comme le rappelle Gérard Lefèvre, directeur du Théâtre d'Angoulême, « elle donne un réel espace dédié à plusieurs disciplines qu'on ne trouve pas à Bordeaux. » Son rayonnement dépasse le territoire angoumoisins puisque, en 2015, 400 billets, parmi les 1 500 vendus hors du département, étaient achetés par des Girondins.



Pour certains, c'est insuffisant (« il faut faire de la pub pour l'Opéra de Bordeaux à Angoulême... et inversement pour le Théâtre d'Angoulême. »), mais c'est un début.

Les premiers types d'actions à créer concernent les programmations à mutualiser ou à combiner. Et nombre de sujets peuvent y être inté-

grés : transformer la fête du fleuve bordelaise en fête des deux fleuves ; croiser les festivals « Piano en Valois » à Angoulême et « L'esprit du piano » à Bordeaux qui partagent déjà le même directeur artistique... Une logique de rendez-vous est envisageable pour pérenniser les liens avec une année dédiée à chaque ville par exemple (Damien Mouchague, directeur du Conseil de Développement de Bordeaux Métropole).

Mais au-delà d'une programmation culturelle commune, il s'agit aussi de partager les projets ensemble et les faire partager aux différents publics et populations. Les productions culturelles de chaque territoire peuvent être diffusées sur chacun d'eux. Ou une même production peut se partager sur les deux sites : une manifestation comme le Circuit des remparts qui pourrait faire un détour par la Gironde ou un grand événement comme le festival international de la BD... La bande dessinée est un axe jugé comme prioritaire par les élus et en 2017, le Frac Aquitaine souhaite travailler sur un axe « art contemporain & bande dessinée ».

Les questions très pratiques et la géographie sont aussi à l'ordre du jour. Construire une billetterie commune, offrir des solutions d'hospitalité et d'hébergement pour tous les publics, améliorer la mobilité entre les deux territoires. Ce dernier point semble important puisqu'il ne s'agit pas seulement de gagner du temps entre les deux villes mais de permettre à chacun de s'y rendre (avec des coûts adaptés), voire d'optimiser les solutions de mobilité comme les horaires des trains par exemple.

Et si la culture se pratique dans les deux territoires, on peut aussi imaginer une offre culturelle mobile :

« Équiper des wagons de trains avec des expositions par exemple, qui circuleraient pour diffuser l'offre culturelle » (Claire Jacquet, directrice du Frac Aquitaine). Et si l'on veut éviter trop de déplacements, l'innovation peut aussi mobiliser les technologies modernes : « grâce au numérique, l'ubiquité est possible » (Nicolas de Laitre, directeur adjoint de Cap Sciences) et l'on peut espérer voir la projection sur grand écran à Angoulême de spectacles de l'opéra de Bordeaux par exemple ou de pièces du Théâtre d'Angoulême dans la métropole girondine.



A minima, le maître mot autour de la culture est la communication. Faire connaître les productions culturelles de chaque territoire, en interne et à l'extérieur. Chacun a à y gagner en termes de rayonnement et d'accès à divers publics. La question culturelle contribue aussi à la reconnaissance, l'attractivité, l'innovation et l'activité économique de chaque territoire comme le souligne la place occupée dans les deux villes par les industries culturelles et créatives.

« L'inauguration de la LGV en 2017 est une réalité géographique qui doit faire évoluer la carte mentale des individus en termes de distance qui sépare les deux villes. »

(Nicolas de Laitre, directeur adjoint de Cap Sciences)

« Créer une marque territoriale, on parle aussi de culture commune, et trouver des passerelles. »

(Thierry Courtois, directeur des Affaires Culturelles à la mairie d'Angoulême)

Investir la santé numérique

Dans une société où l'emploi se tertiarise et où l'économie devient principalement résidentielle (notamment par les services à la personne), le dynamisme démographique du sud-ouest met en avant les besoins autour de la santé. Avec 16 000 emplois dans toute la Gironde (principalement à Pellegrin à Bordeaux et à Haut-Lévêque à Pessac), le CHU de Bordeaux est le premier employeur du département. Et son influence dépasse les limites administratives puisqu'une étude de l'Insee de 2014 montrait qu'Angoulême est sous l'influence majoritaire du CHR de Bordeaux car elle envoie plus d'un tiers de ses patients vers ce pôle de santé aquitain. En parallèle, les besoins à Angoulême sont importants et l'Insee montre un déséquilibre entre offre et demande en matière de soins notamment pour les infirmiers, médecins généralistes et kinésithérapeutes. Pour certaines spécialités hospitalières, les patients angoumoisins partent parfois à Bordeaux, notamment pour l'oncologie (spécialisation reconnue à l'Institut Bergonié) alors que des expérimentations réussies existent à Angoulême (consultations par ordinateur à distance).

Les relations restent plus souvent concurrentielles pour l'instant et les professionnels de santé appellent de leurs vœux des rapprochements, par exemple entre l'Institut Bergonié et le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) Oncologie d'Angoulême.

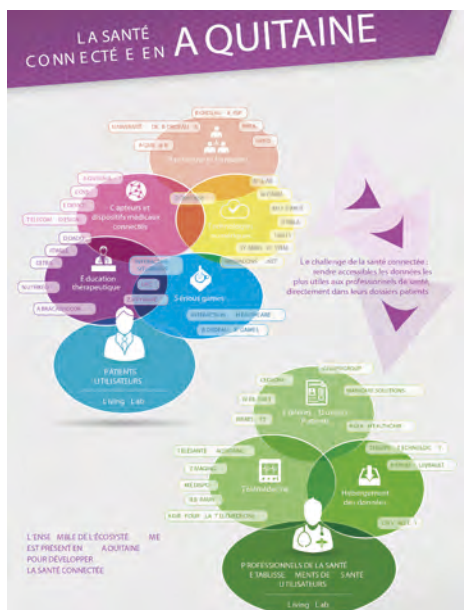
L'exercice prospectif a montré, avec en toile de fond le vieillissement de la population et la croissance des maladies chroniques, que la santé doit devenir plus prédictive, préventive, personnalisée et participative. La pénurie des médecins et personnels soignants, l'accroissement des coûts sont des contraintes intégrées dans les politiques de santé. Les innovations

techniques et organisationnelles permises par le numérique sont des outils à mobiliser pour y répondre.

En la matière, l'ancienne Aquitaine est un territoire en avance en France. Elle est la première région en nombre d'emplois dans la filière e-santé (un millier de personnes, soit la moitié des emplois nationaux) et elle compte pour la moitié du chiffre d'affaire français dans ce domaine avec plusieurs sièges sociaux d'entreprises leader implantées sur son territoire. Elle s'est organisée depuis 2011 autour du cluster « TIC Santé Aquitaine » qui regroupe 70 adhérents, notamment des industriels (70 % d'entre eux), plusieurs organismes de recherche reconnus à l'international, des établissements de santé et des structures d'enseignement. Ces principaux sujets d'intervention concernent les systèmes informatiques hospitaliers, le secteur ambulatoire, l'hébergement des données de santé, les outils techniques pour le médico-social avec un principe fort de prise en compte des usages dans la conception de solutions TIC santé...



Il est aussi à l'initiative de nouvelles formations en matière de santé : le master SITIS (dédié aux systèmes d'information, aux technologies et à l'informatique de santé, à l'Université de Bordeaux) ; le certificat TIC Santé délivré par l'Institut Polytechnique de Bordeaux ; le DU de Télémédecine (Université de Bordeaux).



Par ailleurs, l'Aquitaine a été retenue en 2014 pour l'appel à projet sur les investissements d'avenir « Territoire de soins numérique » afin de mettre en place une solution dans la prise en charge plus fluide des patients atteints de pathologies chroniques dans le cadre des parcours de soins. La posture actuelle en la matière est de limiter le passage à l'hôpital et privilégier le maintien à domicile (l'hôpital n'est qu'une étape dans le parcours de santé du patient). On cherche à développer la création de pôles de santé de proximité et à mieux informer les acteurs. Une expérimentation a donc été lancée dans les Landes avec la mise en place d'une Cellule Territoriale d'Appui et une équipe pluri-professionnelle installée à Mont-de-Marsan chargée de l'accompagnement des patients et de l'appui aux professionnels. Au-delà des moyens humains, une plateforme de services et d'outils innovants a été développée par un consortium d'industriels Capgemini - Orange - Healthcare. Elle

comprend un portail internet, des navigateurs professionnels et des « compagnons » pour les patients. Les différents outils numériques doivent permettre de fluidifier les échanges de données, informer et coordonner les différents acteurs pour compenser le manque crucial d'informations pour les uns et les autres. Ce type de dispositif nécessite aussi de former les personnes à ces nouveaux outils numériques, mais aussi de les adapter à ces usagers (expérimentation lancée par l'Agence Régionale de Santé Aquitaine et ADI Aquitaine Développement Innovation).

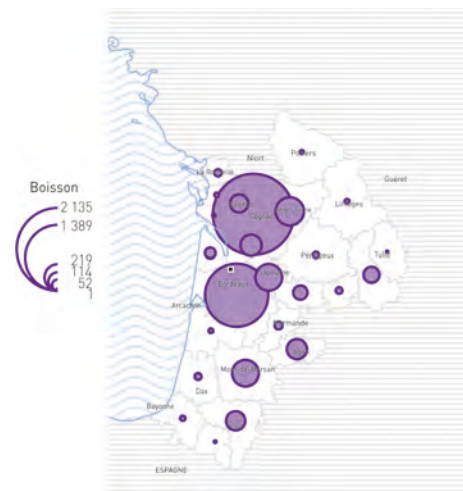
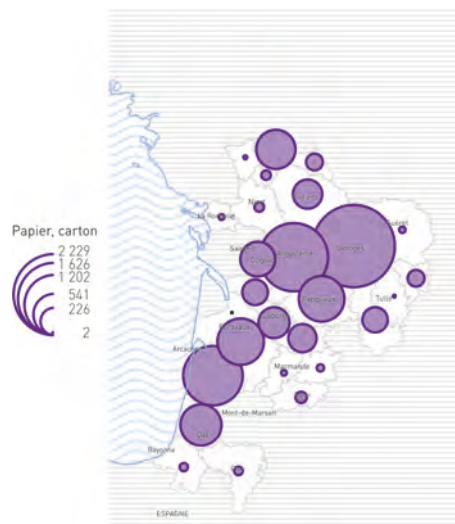
Au regard des besoins en Charente et des compétences des acteurs locaux en matière d'innovations (aussi bien sur Angoulême que Bordeaux), les groupes de travail se posent la question de dupliquer ce type d'expérimentation vers Angoulême. Ceci permettrait d'apporter des réponses aux besoins des populations mais aussi de favoriser la mise en réseau des différents corps de métiers. La spécialisation aquitaine en la matière permettrait d'initier des projets innovants et de faire des régions bordelaises et angoumoises des territoires d'expérimentation partagée.

Autour de la vigne

L'Aquitaine et le Poitou-Charentes partagent deux secteurs d'activités très spécifiques : l'industrie du papier/carton (10 100 emplois en tout) sur Cognac et Angoulême principalement ; l'industrie des boissons (5 400 emplois salariés en tout) sur Cognac et Bordeaux. La Gironde et la Charente sont respectivement les deux premiers départements de la Nouvelle-Aquitaine pour les exportations en 2015 (dont les deux tiers de la valeur grâce aux boissons). Avec près de 220 000 ha, la filière Vins

et Spiritueux pèse 4 % du PIB régional avec un chiffre d'affaires proche de six milliards d'euros qui la place en deuxième place dans la balance commerciale de la région. On trouve ici des formations supérieures très spécialisées comme celles de l'Université des eaux-de-vie à Segonzac (avec le Centre International Des Spiritueux) ou un « Wine MBA » à Bordeaux (Master of Business Administration, soit un label reconnu internationalement).

Marques mondiales (deux toponymes devenus noms communs), les vins de Bordeaux et le Cognac partagent les mêmes problématiques viticoles, pour partie les mêmes fournisseurs industriels et les mêmes clients... Mais ce sont deux mondes qui se fréquentent encore peu. Les domaines potentiels de collaboration ne manquent pourtant pas : les équipements industriels et les services aux entreprises ; l'innovation (par transferts de technologies); le design et le packaging ; l'enseignement supérieur et la formation ; l'œnotourisme et le partage d'une certaine forme de culture du terroir.



En 2015, 45 % de la valeur de la production agricole charentaise est portée par la production vinicole (pour le pineau et le cognac). C'est le premier territoire mondial dans l'expertise des spiritueux. Traditionnellement, c'est le cognac, produit local, qui pousse la filière mais cette dernière s'est étendue à d'autres spiritueux ces dernières années (y compris en termes de production locale). Cette expertise vise une offre complète et globale de services autour de la commercialisation du cognac allant de la formulation du produit au design, en passant par la tonnellerie et tous les types de conditionnements.



Les professionnels se sont rassemblés autour du cluster Spirit Valley qui a vocation à fédérer la filière. Il cherche à contribuer au développement économique de la région (avec un potentiel de 500 emplois industriels en conditionnement, conseil, formulation, logistique). Le cluster accompagne aussi les entreprises par l'innovation, l'information, la formation, l'aide à la construction de business plan, l'appui marketing et juridique. Il construit

des relations avec des corps de métiers très divers, incluant aussi bien la grappe d'entreprises Atlanpack que des logisticiens en bout de chaîne. Installé sur un créneau d'excellence (voire de luxe), il vise un positionnement international.



Le vignoble bordelais, quant à lui, occupe la première place mondiale en production AOC avec 110 000 ha de surface de production, 60 000 emplois salariés directs et induits, 7 000 exploitations, 300 maisons de négoce et quatre milliards d'euros de chiffre d'affaire en 2014. Les acteurs du vin à Bordeaux sont regroupés dans différentes instances. Le CIVB (Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux) est le groupement qui reste le plus en lien direct avec les producteurs-viticulteurs. Plus proche dans ces intentions de la Spirit Valley, le cluster Inno'vin rassemble 120 membres dont 85 % d'entreprises. C'est le seul cluster français uniquement dédié au monde vini-viticole et qui intervient sur toute la chaîne de valeur (« de la vigne au verre ») : sur les grands enjeux de la filière (environnement, marché) ; avec tous les acteurs (producteurs, négociants, entreprises, centres de recherche et formation). Il collabore par exemple avec l'Institut des Sciences de la Vigne et du Vin de Bordeaux (pôle de recherche) et des écoles de commerce comme Kedge et l'Inseec ou le lycée agricole de Blanquefort. Il s'est donné trois objectifs : le développement économique (compétitivité renforcée, innovation) ; l'animation d'un réseau d'entreprises (mise en œuvre d'actions collectives) ; l'ingénierie de projets (aide au développement des projets). La filière est en

demande d'innovations technologiques avec la thématique « viticulture numérique » (notamment pour des transferts de technologies) au travers des expériences : « Vitidrones », « Exapta » (planification des interventions dans le vignoble), « EARn » (calcul du rendement de la vigne au fil du temps via caméra embarquée et outils d'interprétation des images pour anticiper le matériel nécessaire, volume produit...).



Globalement, la filière vini-viticole est un enjeu de taille pour la nouvelle grande région en matière d'environnement et de qualité grâce à des secteurs d'excellence de renommée mondiale qui utilisent la même matière première et des métiers en commun (la tonnellerie par exemple). Les structures entrepreneuriales, les cultures professionnelles, les univers de référence restent différents, mais des savoir-faire sont à partager. La mise en réseau des deux écosystèmes, profitable aux uns comme aux autres, passe en particulier par la médiation d'acteurs-réseaux comme les clusters. Inno'vin a déjà tissé des liens dès 2014 avec Cognac (avec le CIDS et l'Université des Eaux de vie de Segonzac, avec le Bureau national interprofessionnel du cognac et avec la Spirit Valley), avec Charente Développement, avec Atlanpack mais aussi avec Magelis et Imag'in Space à Angoulême. Deux membres du cluster aquitain, professionnels de la tonnellerie, sont cognaçais : Seguin-Moreau et Chêne et Cie. Reste à initier un rapprochement par les institutions et les politiques, où les édiles locaux auront un rôle de référent donnant ainsi aux milieux professionnels et économiques les moyens de construire les bonnes coopérations.

Les quartiers de gares comme lieux d'affaires

Les gares sont des points d'entrée sur le réseau de transport grande vitesse et métropolitain (via Paris et Bordeaux mais aussi en direction du reste de l'Europe). Ces réseaux visent à améliorer l'accessibilité de la ville et donc son attractivité. Pour la géographe Aurélie Delage, ce sont des « ferments métropolitains vecteurs de fortes potentialités qui peuvent enclencher non seulement la décision des acteurs publics mais aussi celle des acteurs privés ». Les gares rassurent et fédèrent en minimisant les risques économiques et urbains par un fort potentiel de réversibilité : si un projet économique échoue, on pourra toujours y implanter une autre activité puisque le quartier devient attractif.

Le réseau des gares LGV constitue pour partie le territoire quotidien d'une nouvelle catégorie d'acteurs économiques : les travailleurs nomades. Produits de l'économie relationnelle, moteur de la métropolisation, ils sont autoentrepreneurs sans bureau fixe, clients multi localisés, salariés de grands groupes en mission temporaire, visiteurs d'affaire, télétravailleurs, organisateurs d'événements. Mais pour s'inscrire dans cette économie métropolitaine, il faut faire du réseau un territoire commun aux territoires qu'il traverse.

Celui-ci devient lieu d'activité mais il permet aussi de rapprocher les économies en élargissant le bassin des emplois qualifiés.

Pour mieux partager la main d'œuvre, il faut la rendre plus mobile et « mobilisable » grâce à la grande vitesse. Pour Aurélien Leroy, directeur stratégie de Pôle Emploi Aquitaine, « trois quarts des demandeurs d'emploi sur le bassin d'Angoulême ne sont pas prêts à faire plus de 30 mn pour aller travailler et à Bordeaux

les résultats tendent vers 60 % de la population. ». Le rapprochement à 35 mn de TGV des deux cités pourrait réinterroger cet *a priori* des travailleurs.

Les gares ont donc un rôle économique, notamment en termes d'attractivité des entreprises. Mais elles sont également un enjeu pour les villes concernées pour en faire non seulement un pôle d'échanges efficace mais aussi un lieu, au sens plein du terme, un endroit où l'on s'arrête, un lieu de vie. Ce doit être un espace doté de services aptes à répondre aux demandes de clientèles d'affaires variées, mutualisant des services mais aussi un « morceau de ville » trouvant sens à l'échelle de l'agglomération.

Une large réflexion de réaménagement du **quartier de la gare à Angoulême** a conduit à lancer une ZAC sur 33 ha qui couvre l'ensemble du quartier de l'Houmeau. Notamment portée par la maîtrise d'ouvrage de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême et l'Établissement Public Foncier de Poitou-Charentes, elle est aujourd'hui en cours de finalisation.



La démarche a intégré plusieurs projets urbains : un pôle d'échanges multimodal avec notamment l'aménagement des parvis et la construction de passerelles en lien avec la gare ferroviaire, l'aménagement d'un jardin public, la création d'une médiathèque, l'aménagement d'un nouveau pôle d'activités

économiques (25 000 m²) et une centaine de logements. Le quartier accueille déjà l'Enjmin, le FabLab et le Tumulte (de Cortex Productions, qui affirme « être venu à Angoulême pour l'espace disponible et pour la qualité de vie »). Le projet de bâtiment emblématique du quartier d'affaire (« business center »), sous maîtrise d'ouvrage mixte publique-privée, vise une programmation orientée sur des bureaux et des plateaux tertiaires avec des surfaces de travail modulables et partagées.



Il pourrait alors accueillir : la Maison de l'Entreprendre ; un hôtel/centre d'affaires ; une pépinière d'entreprises ; de l'immobilier d'entreprises ; la plate-forme numérique de soutien à la créativité ; des espaces de coworking. La vie culturelle, locale et pour l'agglomération, sera complétée par L'Alpha, la nouvelle médiathèque d'agglomération. Ce projet urbain met en relation la ville basse et la ville haute en mettant en valeur le patrimoine bâti et naturel du site. Il répond aussi aux étudiants et aux professionnels du monde de l'image à travers un nouveau lieu de documentation, d'exposition et d'échanges. Le projet répond à un manque identifié par les élus du Grand Angoulême qui reconnaissent « l'absence d'identification d'un quartier d'affaires pour accueillir des entreprises en croissance ». Il est amené à devenir « un pôle attractif pour faire venir des cadres et créer de la richesse

entre nos entreprises » (Véronique Brouillet, directrice de l'Union Patronale de Charente).

À Bordeaux, le projet Euratlantique a été reconnu Opération d'Intérêt National en 2009. D'ici 2020, le périmètre de 740 ha accueillera de grands projets urbains sur cinq quartiers et trois communes, 480 000 m² de bureaux et un nouveau quartier d'affaires, 15 000 nouveaux logements, des espaces publics et verts en bord de Garonne, des équipements métropolitains et de proximité (dont des commerces) et un nouveau pont. Les objectifs sont : aménager un vaste territoire entre les deux rives de la Garonne ; développer un centre d'affaires pour renforcer l'attractivité de la métropole bordelaise ; repeupler le cœur de l'agglomération et créer des équipements (25 000 nouveaux habitants prévus) ; s'ouvrir vers le fleuve ; contribuer au foisonnement culturel et au développement des activités créatives dans une nouvelle centralité d'agglomération.



On comptera notamment l'implantation de la Cité numérique qui verra le jour sur l'ancien centre de tri postal de Bègles, réinvesti pour être un incubateur et une pépinière de start-up, un centre de vie et de rencontres, un lieu de formation où des bureaux seront mis à disposition des entreprises, le tout sur 25 000 m². Le projet a aussi reçu la labellisation (réseau mondial) « World Trade Center » qui met en vitrine la place tertiaire bordelaise

et favorise les synergies via un centre de services dédié à l'international. Celui-ci comprendra : un ensemble immobilier ; une plateforme pour le développement économique ; l'accès à un réseau de contacts. Les objectifs pour Bordeaux : devenir un « living lab » des nouveaux modes de travail tertiaire ; présenter une vitrine de la place tertiaire locale ; offrir un centre d'accueil des visiteurs d'affaires. Ces ambitions s'incarneront dans un programme sur 5 à 10 000 m² incluant un centre de conférences, un centre d'affaires, un hôtel d'entreprises et des espaces collaboratifs.

Un tel écosystème vise à être un lieu accessible, un lieu de vie au travail, un lieu de rencontres, un lieu vitrine qui fournit des services à l'entreprise, des services à la personne, des synergies et des projets en commun, une atmosphère en somme. L'enjeu pour la métropole bordelaise est d'en faire un totem (à l'image d'Euralille par exemple) qui capte les flux des visiteurs d'affaires, qui mette en avant un cluster ou une filière, qui induise un effet d'image et bénéficie à l'interconnexion des réseaux économiques métropolitains et au-delà, mais aussi à la vie du quartier.



Afin d'accompagner le rapprochement entre Bordelais et Angoumoisins, il est donc proposé d'initier un réseau de ces lieux d'affaires le long de la LGV de la grande Région...

en commençant par Bordeaux Euratlantique et le pôle gare d'Angoulême. Pour donner une certaine identité à ce réseau, il est suggéré que ces lieux répondent à des critères communs : être proches de la gare ; proposer des configurations urbaines qui se ressemblent mais aussi des adaptations de chacun en fonction des spécificités locales ; développer une offre conjointe et pourquoi pas, une mise en marché qui se fasse en concertation avec le réseau. Ils sont à la fois objets et outils de coopération, facilitant les rencontres entre entrepreneurs économiques, culturels, scientifiques. Ils symbolisent et concrétisent les ambitions de partenariats. Liés à des projets d'aménagement, ils donnent toute leur visibilité à la volonté politique.

Ces quatre orientations pourront se développer en parallèle et on peut même imaginer des passerelles entre les différentes actions. Le Pass Culture pourrait très bien utiliser la grande vitesse et les deux gares pour communiquer et à l'inverse on pourrait utiliser les manifestations liées au lancement de la LGV en 2017 pour initier le Pass Culture. On peut même imaginer un festival commun sur les deux sites pour « augmenter le territoire d'expérience culturelle » (Nicolas de Laitre) ou pourquoi ne pas déposer une candidature commune au festival itinérant européen Manifesta. En matière d'oénotourisme, la culture et le monde de la vigne se sont déjà croisés. En effet, en 2014 l'office de tourisme de Bordeaux a lancé une formule d'excursions d'une journée en bus dans le Cognacais, au départ de la capitale de l'Aquitaine. Le contrat de Destination de Bordeaux avec l'État pourrait par exemple se voir étendu sur les territoires charentais.

Méthodes et résultats visés

Des dispositifs variés pour intensifier les échanges

S'il s'agit de mobiliser des méthodes prospectivistes pour imaginer le futur de nos sociétés, notamment des territoires bordelais et angoumoisins, la démarche cherche aussi à être efficace et à produire des résultats opérationnels. Le maire d'Angoulême le souligne : « Grâce à cet exercice de prospective, nous aurons un temps d'avance car nous connaissons les enjeux de nos deux bassins de vie et les objectifs visés respectivement par les deux villes. » Les multiples contributions ont montré que les acteurs ont tous des manières différentes de se représenter nos territoires. Il est donc important de faire état de ces diversités et d'en souligner la richesse et donc le fort potentiel qui en découle.

Mais au-delà des intentions et des discours, qu'est-ce qui permettrait d'aller plus loin ? Comment transformer l'exercice exploratoire en actes concrets... et réalistes ? Il s'agit d'abord de ne pas partir de zéro et savoir connaître et mobiliser les forces en présence. Il faut que les éléments retenus correspondent à des ressources réelles des territoires, qui reposent sur des relations existantes, qui sont des sujets d'avenir (qui auront un sens dans 10 ans) et que l'on puisse imaginer ensuite des porteurs pour prendre en charge les futurs projets. Il faut mesurer la pertinence de chaque projet au regard : des ressources respectives de Bordeaux et Angoulême ; des relations actuelles entre Bordeaux et Angoulême sur le domaine du projet. Il faut ensuite intégrer les aptitudes de chacun à se développer sur le moyen terme : quelle prospective de chaque secteur ? quelle prospective

pour les territoires ? Enfin, il faut mobiliser pour l'action : sensibiliser les porteurs de projets ; imaginer des dispositifs de gouvernance *ad hoc*. L'agrégation plutôt que la dispersion, c'est le maître mot. Le maire d'Angoulême le rappelle : « Nous ne sommes pas forcément pour la multiplication d'actions mais plutôt pour le cumul des forces pour promouvoir la région et les territoires ».

Les choix partagés d'orientations effectués suite aux ateliers se sont appuyés sur plusieurs critères :

- la validité prospective : des domaines en développement qu'ils relèvent de phénomènes mondiaux ou qu'ils aient des conséquences locales ;
- la faisabilité : les systèmes d'acteurs *ad hoc*, les motivations préexistantes, les facilités de mobilisation ;
- la pertinence partenariale : les ressources et compétences présentes sur les deux territoires, les économies d'échelle potentielles, les effets de marque ;
- la crédibilité politique : des actions à court et moyen terme qui permettront d'affirmer le positionnement des édiles locaux et d'assurer la pérennité de la démarche ;
- la capacité d'intensification du terreau relationnel.

Lors des différents échanges, chacun s'est accordé sur des méthodes d'action reposant sur trois principes :

- identifier et faire porter les actions par des chefs de files politiques et techniques qui associent, à chaque fois, un binôme bordelais et angoumoisin ou, selon les sujets et les compétences, d'autres partenaires institutionnels ;

« Parfois, il faut sortir des systèmes institutionnels pour aller vers des systèmes plus opérationnels. Nous devons être incitateurs, mais nous devons aussi faire adhérer les acteurs, les entreprises. »

« Le message à faire passer doit être facilement identifiable, lisible pour les populations : favoriser les marques emblématiques, identités fortes à valoriser. »
(Stephan Delaux), adjoint au maire de Bordeaux

- confier à ces chefs de files l'application et le suivi de feuilles de routes pour chacune des orientations retenues qui intègrent des fiches actions à vocation opérationnelle ;
- mobiliser la société civile, les responsables économiques, les représentants associatifs, les opérateurs culturels, les acteurs et organisations familiales de la médiation et de la mise en réseau.

Certaines pistes ont déjà été évoquées dans les débats. Des intentions et des mots forts ont été mis en avant : partager les savoir-faire et les compétences de chacun pour coordonner et/ou compléter les offres respectives dans les domaines communs afin de constituer une force mutualisée et des complémentarités.

En termes d'organisation, il s'agirait d'ouvrir les clusters, grappes et autres regroupements professionnels aux territoires voisins ou de croiser les enjeux de chacun (entre Inno'vin et la Spirit Valley, entre le Pôle Magelis et Bordeaux Games...). On peut tout aussi bien imaginer mutualiser et organiser les programmations culturelles de chaque cité (en 2015, les Gastronomades angoumoises et le festival SoGood bordelais se sont arrangés pour ne pas avoir lieu le même week-end) et construire des échanges entre artistes et structures culturelles des différents territoires. On peut aussi imaginer des formations et des développements technologiques conjoints autour de l'image ou des éditions et des promotions communes autour de la BD. Les liens entre image et numérique sont nombreux et ouvrent un large champ des possibles : certaines « niches » peuvent se rapprocher (entre la BD et le numérique ou les jeux vidéos...) ; l'innovation s'accélère en matière de parcours de santé et de soins numériques ; des domaines

restent encore à explorer, comme ce qui peut se faire en matière de bio-informatique.

Des réflexions sont en cours du côté de l'Union Patronale charentaise pour concevoir un « e-campus » à Angoulême. Les rôles de chacun sont encore à imaginer et les élus angoumoisins déclarent que « Bordeaux pourrait alors jouer un rôle d'accompagnateur pour appuyer Angoulême sur le transfert de technologies et créer des synergies en matière de numérique ». Dans tous les cas, des approches transversales sont à penser pour intégrer culture, santé, enseignement et développement économique dans des enjeux croisés.

Pour plus d'efficacité, il s'agira de prioriser les actions que les collectivités doivent impulser, sans se priver de promouvoir le rapprochement et les initiatives de la société civile. Le maître mot est celui du réseau, afin d'imaginer des cadres d'actions souples et volontaristes qui laissent le champ à l'initiative et l'expérimentation. Réseaux interterritoriaux, intercollectivités mais pas uniquement. La société civile et les acteurs économiques doivent aussi s'y impliquer pleinement. L'Union Patronale de Charente a d'ailleurs mis en avant le « manque d'un forum reconnu et stable » qui faciliterait les liens entre mondes public et privé. Dominique Royoux, professeur de géographie à l'Université de Poitiers, le souligne : « La coopération *interurbaine* est le moteur de l'aménagement du territoire en 2015. On ne parle pas que de compétences mais aussi et surtout de cadres d'appel, pour élargir le réseau de partenaires et faire que les projets soient pérennes. Le réseau doit inciter d'autres partenaires à travailler avec vous. Les principes et les comportements communs vont générer d'autres ambitions ».

Des réseaux de villes aux pôles métropolitains : la longue marche de la coopération interterritoriale

Dès 1991, les réseaux de villes ont voulu s'affranchir des hiérarchies urbaines pyramidales habituelles pour mettre en avant une logique plus économique qu'institutionnelle. En 2002, la Datar fait le choix du polycentrisme maillé et institutionnalise les logiques de réseau. Elle lance en 2004 un appel à coopération métropolitaine « pour un rayonnement européen des métropoles françaises ».

Enfin, c'est en décembre 2010 que **la loi sur la Réforme des Collectivités Territoriales** inscrit les pôles métropolitains dans son article 20. Ces derniers sont des syndicats mixtes fermés, rassemblant des Établissements Publics de Coopération Intercommunale

(et ouverts aux départements et régions depuis la loi Maptam du 27 janvier 2014). Leurs domaines d'intervention peuvent porter sur le développement économique, la promotion de l'innovation, de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la culture, l'aménagement de l'espace et le développement des infrastructures et des services de transport. Leur enjeu est de « promouvoir un modèle de développement durable du pôle métropolitain et d'améliorer la compétitivité et l'attractivité de son territoire, ainsi que l'aménagement du territoire infradépartemental et infrarégional. »

Proposés à l'initiative des EPCI, ils reposent avant tout sur le volontariat de chacun et sur un principe de coopération, qui se traduit non seulement sur le plan politique par des accords entre élus, mais aussi dans le travail de collaboration réalisé.

LES PROJETS DE POLES METROPOLITAINS

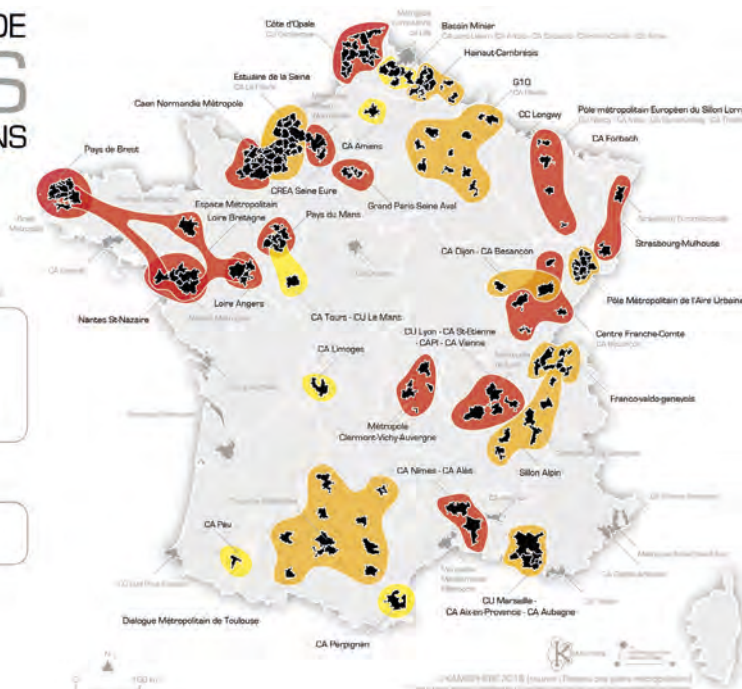
ETAT D'AVANCEMENT DES POLES

selon l'état des avancées des projets métropolitains au 31/12/2015

- Pôles créés
- Statuts déposés
- Structuration en cours
- Réflexion en cours

STATUT DES EPCI

- Inclus dans un projet
- Sans projet connu



Le cas du **Dialogue Métropolitain à Toulouse** : créé en avril 2013, ce dernier a pris la forme d'une association loi 1901. Elle rassemble 11 EPCI couvrant les agglomérations et villes moyennes à une heure de Toulouse. En s'appuyant sur les travaux de la Datar pour la Revue Métropolitaine de Toulouse, elle ambitionne d'accompagner la ville rose à devenir une véritable métropole européenne. Elle met en avant et cherche à affirmer le fait urbain et à concourir à sa reconnaissance comme « bien commun » métropolitain. Ses actions se concentrent autour de la construction de l'interconnaissance (via une plateforme d'échanges en mode coopératif) pour identifier des enjeux partagés et des axes d'action communs.

Celles-ci passent notamment par la reconnaissance de « niches » comme marqueurs territoriaux (filiales, complémentarités), tout en veillant à l'équilibre entre l'attractivité toulousaine et le développement des villes moyennes périphériques.

En Nouvelle-Aquitaine, une démarche de coopération territoriale avait déjà été initiée avec le réseau de villes **Aire198** (Aménagement du territoire Initiatives locales et régionales Recherche sur l'Espace en Poitou-Charentes) Niort-Poitiers-La Rochelle-Angoulême. Premier réseau de ville créé en France en 1989, sous forme associative avec les quatre communes (rejointes ensuite par les EPCI, région et État en tant que membres associés), il cherchait à développer des projets communs, à favoriser les échanges et à construire une expertise.

L'objectif était de mettre en avant le rôle des villes et des agglomérations comme levier de développement et de démontrer la valeur ajoutée d'une action en réseau. Carrefour

politique, centre de ressources, il était avant tout un lieu d'échanges et de rencontres entre territoires.

Enfin, on peut évoquer le **projet récent de pôle métropolitain Rochefort-La Rochelle-Niort-Sud Vendée** (Fontenay-le-Comte et pays d'Aunis). Cet espace métropolitain interrégional de 450 000 habitants cherche à devenir une entité visible sur la façade Atlantique entre Nantes et Bordeaux.

Les enjeux partagés sont à la fois multiples et communs à ces territoires : gestion des déplacements, marché de l'emploi, stratégie économique, diffusions urbaines, rayonnement des équipements et services, gestion des espaces naturels.

Conclusion

Mettre en œuvre la politique de « voisinage » : poursuivre le travail engagé

Quatre orientations ont été identifiées durant les travaux collectifs mais d'autres propositions ont été énoncées et demandent des approfondissements dans leurs modalités de mise en œuvre.



Autour des industries de la **transition énergétique** tout d'abord. Les enjeux sociétaux et environnementaux sont reconnus de tous mais doivent aussi interpeller chaque territoire. Le savoir-faire et les capacités de l'important bassin d'emplois industriels de la Charente incitent à investir les questions autour des énergies durables. Il apparaît nécessaire de rapprocher entreprises et acteurs publics dans une logique de « living lab ». Dans l'Angoumois, le Technoparc régional des Industries du Futur (parc d'activités du Grand Girac) vise déjà les expérimentations dans le cadre de la transition énergétique autour de la technologie Hydrogène (notamment pour stocker de l'énergie). La présence conjointe de l'entreprise Saft sur les deux territoires est aussi une opportunité de les rapprocher en intégrant directement un acteur privé. Le groupe Saft, fort de 4 100 salariés dans 19 pays, s'est historiquement spécialisé dans la conception et la fabrication d'accumulateurs électriques destinés à des usages industriels.

Son excellence dans ce domaine a ainsi mené à son rachat par Total en mai 2016 pour renforcer la branche du pétrolier liée aux énergies renouvelables.

Pôles et couloirs logistiques



La logistique est aussi un domaine où les enjeux et les solutions peuvent se discuter à l'échelle des deux territoires. Les principales problématiques concernent Bordeaux et la Gironde. Cette dernière fait partie des quatre grandes zones logistiques sur la région Aquitaine. Les flux qui transitent par Bordeaux dépassent largement l'échelle régionale, allant de l'Espagne à l'Europe du Nord et Bordeaux est ciblée comme nœud de transport du réseau central européen. Mais cette logistique est aussi endogène et urbaine, c'est celle de la proximité qui doit alimenter le bassin de consommation métropolitain en pleine croissance. Malgré les opportunités liées à la présence de l'ensemble des modes de trans-

« Les entreprises s'installent où il y a de la place, c'est-à-dire en dehors de Bordeaux. Et Angoulême dispose de foncier qualitatif et attractif, tout comme sa main d'œuvre. » (André Delpont, Euratlantique et Bernard Kuhnast, société CEPAP)

port sur le territoire (maritime, fluvial, ferroviaire et aérien), les flux sont principalement portés par le mode routier qui souffre d'un phénomène de congestion du centre avec des sites logistiques concentrés sur la rive droite. Les besoins fonciers en espaces logistiques multimodaux pour les années à venir sont incontestables alors même que les capacités foncières de la métropole, hors emprises du port, sont déjà déficitaires. Le territoire du grand Angoulême peut apporter des solutions satisfaisantes de plate forme, notamment par ses opportunités foncières et sa situation géographique (le Y charentais). On peut dès lors imaginer un pôle logistique régional au carrefour de la RN10 et de la RN141, éventuellement en partie dédié au recyclage, mais aussi à des biens de proximité. Des acteurs comme le Marché d'Intérêt National de Brienne (MIN), coïncé dans le centre métropolitain, se posent déjà des questions de desserrement vers la périphérie.

D'autres domaines comme l'humanitaire ont déjà lancé des projets, telle la plateforme logistique de La Croix Rouge à la Couronne (Charente) ou Médecin Sans Frontière qui a installé depuis 25 ans son centre logistique national à Mérignac.

L'enseignement supérieur et la recherche sont aussi des activités métropolitaines à organiser, notamment au regard du nouveau découpage régional. En 2013, l'agglomération de Bordeaux compte plus de 87 000 étudiants dans le supérieur, celle d'Angoulême 3 600 et celle de Poitiers 25 700. Les découpages académiques ont traditionnellement plus envoyé les jeunes Angoumoisins vers Poitiers que vers Bordeaux. Mais ce dernier exerce cependant un certain tropisme vers les Charentais, notamment pour les formations les plus rares.

« On aurait bien tort de se priver de créer des partenariats avec des écoles comme l'école européenne de l'image d'Angoulême, tout est possible. » (Rodolphe Gouin, directeur de la Fondation Bordeaux université)

Les effectifs étudiants de Nouvelle-Aquitaine



L'enseignement supérieur à Angoulême se spécialise autour des filières images et numériques avec des BTS au lycée de l'Image et du Son et des masters dédiés au marketing plurimédias ou au design de communication et packaging ainsi que l'École Européenne Supérieure de l'Image (EESI), l'École Nationale du Jeu et Médias Interactifs Numériques (ENJMIN) ou l'Atelier et l'École des Métiers du Cinéma d'Animation (EMCA) dédiés aux métiers du cinéma.

L'académie de Bordeaux se distingue par une forte représentation du secteur universitaire et des classes préparatoires aux grandes écoles.

L'académie de Poitiers est proportionnellement mieux dotée en écoles d'ingénieurs. Cependant, Bordeaux a enrichi son offre d'enseignement supérieur ces dernières années avec un large panel d'écoles privées de commerce, management et marketing (le groupe Kedge Business School et l'Inseec notamment). SciencesPo Bordeaux est l'un des premiers Instituts d'Études Politiques de province et accueille 2 000 étudiants dont 20 % d'étrangers.

La question se pose d'éventuellement délocaliser certaines activités d'enseignement supérieur très concentrées à Bordeaux vers

des sites angoumoisins. Pour Jean Petaux, représentant SciencesPo Bordeaux, les économies d'échelles et le principe même des bassins de recrutements délocalisés sont à réinterroger, le travail de sensibilisation doit se faire en amont. Pour lui, « la taille critique de ces antennes est faible et il faut trouver les enseignants qui vont permettre à celles-ci d'assurer un enseignement comparable avec la même émulation que dans les grands sites centralisés ».

L'université de Bordeaux rappelle que ses choix stratégiques de partenariat mettent en tête trois secteurs primordiaux que sont la formation initiale, la recherche et l'international. Dans ce cadre, les rapprochements entre Bordeaux et Angoulême devraient d'abord

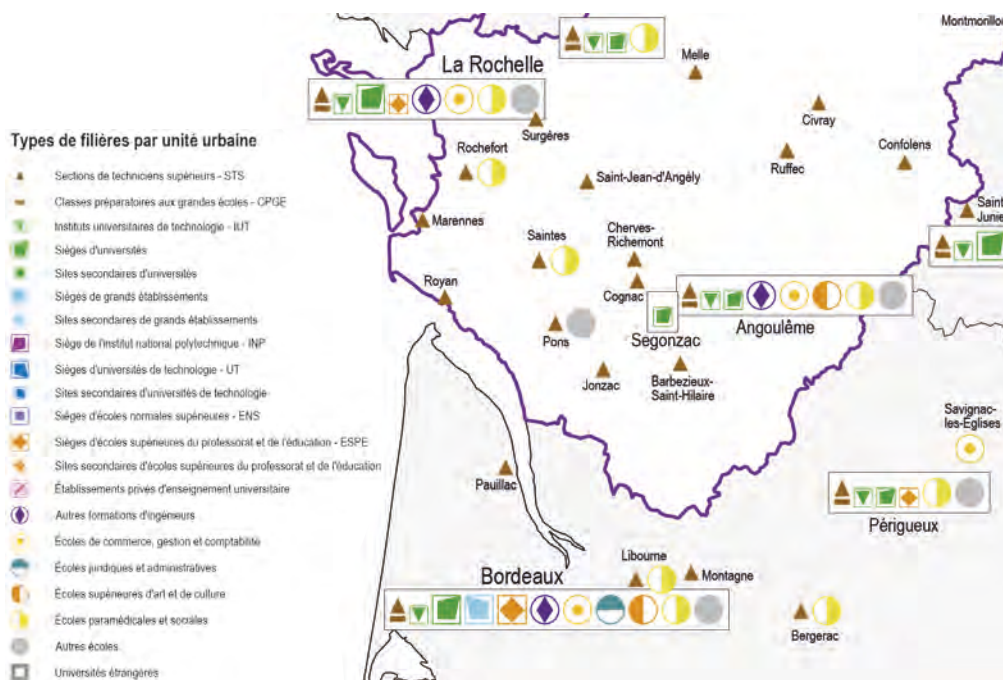
favoriser les échanges et partenariats, et permettre de connaître les spécificités de chacun. « Il ne faut pas refaire à Angoulême ce qui existe à Bordeaux, et surtout développer l'enseignement de manière pragmatique et partir de l'existant ». La complémentarité est aussi à rechercher dans les niveaux d'intervention de chacun : la recherche fondamentale nécessite un « ticket d'entrée » qui est plutôt du ressort d'une grande métropole ; la recherche appliquée peut très bien se développer dans des sites pilotes plus spécialisés et de moindre dimension.

Le croisement des spécialités de chacun pourrait aussi être un enrichissement collectif. L'équipe « Image et Son » du LaBRI (Laboratoire Bordelais de Recherche en Informatique),

« Il existe une myriade d'écoles qui ont une orientation image, dessins animés et BD à Angoulême qui mériteraient de travailler en collaboration avec les écoles bordelaises voire d'y apporter des compétences spécifiques, plus spécialisées. » (Jean-Jacques Syoen, ancien enseignant et ancien élu à la mairie d'Angoulême)

« C'est une opportunité, un échange. Plus Bordeaux rayonnera, plus elle irriguera les territoires. » (Mylène Villanove, conseillère municipale à Bordeaux)

« On doit créer plus de trafic entre nos deux villes. » (Elise Vouvet, adjointe au maire d'Angoulême)



par exemple, se démarque par ses recherches sur le son mais aussi dans le traitement et l'analyse d'images, ainsi que leur acquisition et rendu.



Ses chercheurs œuvrent à faire le lien entre le monde réel et le monde numérique. Les champs d'application sont multiples et touchent à la médecine, la santé, la culture ou encore la physique.

Par ailleurs, les mondes de l'image et de la santé tentent déjà des rapprochements comme Bordeaux Games et l'institut Bergonié qui réfléchissent à des solutions techniques ludiques pour sensibiliser et former les personnels de santé et faciliter leur sécurisation autour des risques en radiologie par exemple. L'émulation autour du Pôle Image Magelis permet déjà de se faire rencontrer monde de l'enseignement et monde de l'entreprise.

Un programme de recherche comme Numéric (notamment dédié à l'e-culture et l'e-cr  ation) est pilot   par l'universit   de Poitiers, dans le cadre de financements provenant du CPER 2015-2020.

Une association comme Cr  alLab    Angoul  me sert d'incubateur et favorise les initiatives, notamment avec son laboratoire de fabrication (FabLab).

L'  cosyst  me Imag'in Space, lanc   par l'Agence Charente D  veloppement en f  vrier 2013, cherche    rapprocher des entreprises de l'image et celles de l'industrie (spatiale, a  ronautique, d  fense, tourisme...).



Cette association regroupe une vingtaine de studios d'animation/jeu vid  o, des   tablissements d'enseignement sup  rieur/recherche et des collectivit  s. Une douzaine de projets collaboratifs de R  D    g  om  trie variable ont d  j     t   r  alis  s.

Le maire d'Angoul  me plaide pour que « le savoir-faire des entreprises de l'image permette de cr  er les logiciels n  cessaires aux futurs parcours num  riques ».

   Bordeaux, la labellisation FrenchTech vise    rassembler les acteurs locaux du num  rique. Pour   largir ses capacit  s, la question est pos  e d'y associer aussi des initiatives charentaises.



Les compl  mentarit  s entre les deux territoires existent donc tout autant dans les formations que dans les secteurs d'activit  s   conomiques. Les   changes peuvent se faire dans les deux sens.

Les savoir-faire angoumoisins en matière d'image pourraient renforcer le rayonnement et les ambitions métropolitaines de Bordeaux. Il existe aussi beaucoup d'industries angoumoises qui nécessitent ou qui sont en demande d'imagerie technique.

L'idée est même proposée par les groupes de travail de créer une formation supérieure commune en biosciences, qui utilise les compétences informatiques bordelaises (le LaBRI) et celles d'Angoulême en matière d'images numériques (Magelis).

Comme le rappelle Gilbert Pierre-Justin, conseiller municipal d'Angoulême :

« Les compétences existent à la fois à Bordeaux mais aussi à Angoulême, pour qu'elles puissent être appliquées à la fois dans le domaine médical et dans celui de l'entreprise ».

Les quatre projets de coopération sont proposés au parrainage des responsables politiques. L'efficacité commande de centrer les énergies sur un petit nombre d'orientations qui devront faire l'objet de fiches action pour chaque domaine.

Cette focalisation n'empêche en rien les acteurs locaux et tous les partenaires institutionnels compétents de faire avancer d'autres projets de coopération, les démarches partenariales ne pouvant que s'enrichir mutuellement. Le partenariat durable entre Bordeaux et Angoulême sera l'affaire de tous les entrepreneurs et créateurs de bonne volonté.

Plus généralement, il s'agit d'intensifier les échanges pour des coopérations diversifiées à approfondir, de développer une « ambiance collaborative ». Le portage politique permet de rendre visible les coopérations grâce à des élus désignés comme des ambassadeurs. Ce portage dessine la stratégie de développement économique et encourage les acteurs à se mobiliser. Il se traduira au deuxième semestre 2016 par la signature d'un protocole de coopération entre les deux villes.

Crédits cartographiques et photographiques :

- p4 : Plénière conclusive le 10-03-2016 (Thomas Sanson)
- p4 : « Dire pour agir, les mots de la métropole » (Métropolitiques, Pauline Silvestre, mai 2012)
- p5 : « Datar-Territoires 2040 »
- p6 : « Grand Angoulême » février 2015
- p6 : Billet de train = SNCF
- p7 : « Observatoire socio-économique Liséa, 2014 »
- p10 : Ministère de la Culture et de la Communication
- p11 : « Les étudiants aquitains à l'horizon 2034 » (UNA - Christophe Bergouignan, juin 2014)
- p12 : Smartphone (la-sante-connectee.fr) ; tablette (Nomadeec)
- p13 : « Santé connectée : éclairage prospectif » (Aquitaine Développement Innovation, février 2015)
- p14 à 17 : « Datar-Territoires 2040 »
- p18 : « ALPC panorama économique » (CCI Aquitaine, juin 2015)
- p18 : « ALPC : une expérience touristique puissance 3 » (proTourisme - Aquitaine, 2016)
- p19 : a'urba
- p20-21 : a'urba
- p22 : Cité du vin, Bordeaux
- p22 : Bordeaux fête le vin
- p23 : Agora 2014 - les bâtisses sœurs
- p24 : Meca - article Sud-Ouest juin 2012 - photo BIG - Reichen et Robert & Associés
- p24 : Cité Numérique, Bordeaux
- p24 : Darwin, Bordeaux
- p25 : Campus Thalès - architecte Jean-Philippe Le Cove
- p25 : Arena de Floirac, Agence Rudy Ricciotti
- p25 : Stade de Bordeaux, Matmut Atlantique
- p26 : Leroy Somer - Patrimoine industriel de Poitou-Charentes, photo M. Deneyer
- p26 : « L'atlas industriel du Poitou-Charentes » (Insee, novembre 2015)
- p27 : Pôle Image Magelis Angoulême - CIBDI
- p27 : Murs peints : blog « Photographies charentaises »
- p28 : Chai Magelis : ville d'Angoulême
- p29 : Le Tumulte ® - © Cortex Productions / Aurélie Coudière, 2015
- p29 : Association Circuit des Remparts
- p30 : Cap Sciences Bordeaux
- p31 : © Cortex Productions / © Alexandre Clérisse, 2015
- p33 : « Santé connectée : éclairage prospectif » (Aquitaine Développement Innovation, février 2015)
- p34 : « Economie - Les défis du territoire » Cambo #8 (a'urba, novembre 2015)
- p36 : Parvis de la gare d'Angoulême : Créatech Infographie 2015
- p37 : L'Alpha-agence Passagers des villes
- p37 : Belvédère Bordeaux : Agence TVK Architectes / Robota
- p38 : Innova Bordeaux : Groupe Carle
- p41 : Réseau des Pôles Métropolitains
- p42 : « Vers un ensemble métropolitain ? » (Conseil de Développement du Territoire Sud Vendée, novembre 2012)
- p43 : « Schéma des plates formes logistiques des zones d'activités multimodales en Aquitaine » (Certa juillet 2015, carte Audap 2014)
- p44 : « ALPC panorama économique » (CCI Aquitaine, juin 2015)
- p45 : « Atlas régional des effectifs d'étudiants en 2013-2014 - Poitou-Charentes » (MENESR - DGESIP/ DGRIES - SIES)



Remerciements adressés à :

Xavier Bonnefont (maire d'Angoulême, conseiller régional)
Alain Juppé (président de Bordeaux Métropole, maire de Bordeaux)
Mylène Villanove (conseillère métropolitaine en charge des coopérations territoriales, conseillère municipale de la ville de Bordeaux, déléguée pour les relations institutionnelles avec les territoires)
Elise Vouvet (adjointe au maire d'Angoulême, en charge de la promotion du territoire)

Ainsi qu'à tous les adjoints et les conseillers municipaux d'Angoulême et de Bordeaux.

Les animateurs des ateliers et plénières :

Thierry Courtois (Ville d'Angoulême)
Nicolas de Laitre (Cap Sciences)
André Delpont (Bordeaux Euratlantique)
Marie-Laure Dufau (Bordeaux Gironde Investissement)
Bernard Kuhnast (Société CEPAP / Union Patronale de Charente)
Philippe Mocellin (Ville d'Angoulême)
Jean-Marc Offner (a'urba)
Gilbert Pierre-Justin (Ville d'Angoulême)

Les intervenants dans les ateliers et plénières :

Marie-Noëlle Billebot (ARS Aquitaine)
Jean-Christophe Boulard (CCI Angoulême)
Lionel Bretin (a'urba)
Véronique Brouillet (Union Patronale de Charente)
Frédéric Charpentier (CCI Angoulême)
Yannick Conseil (Grand Angoulême)
François Cougoule (a'urba)
Frédéric Cros (Magelis)
Jean Debie (Université Paris 1)
Stephan Delaux (Ville de Bordeaux)
Pascal Desbarats (Labri)
Emmanuelle Gaillard (a'urba)
Pierre Gaudino (Université Paris 1)
Claire Jacquet (FRAC Aquitaine)
Andreas Koch (Cortex Productions)
Isabelle Lagrange (Ville d'Angoulême)
Gérard Lefèvre (Théâtre Angoulême)
Elodie Manceau (Liséa)
Jean Petaux (Sciences Po Bordeaux)
Jean-Philippe Pousset (Ville d'Angoulême)
Dominique Royoux (Université de Poitiers)
Dominique Trioné (Inno'vin)

Et un grand merci à tous les participants aux groupes de travail.